



L'EXPRESS POLITIQUE

MASSÉ PROMET UN PONT D'OR

Après un an de blocage dans les relations Québec-Ottawa, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, pense qu'une victoire du NON lors du référendum permettra de relancer les négociations sur différents dossiers. « On est arrivé à huit ententes avec le Québec avant le 12 septembre (date de l'élection du Parti québécois en 1994) et à aucune après. Même s'il se dit convaincu d'une victoire du NON, M. Massé juge important de tendre la main aux quelque 40 p. cent de Québécois qui pourraient voter pour la souveraineté. « Rien n'est plus dangereux qu'un ennemi qui n'a pas de retraite », a indiqué le ministre Massé. « Les Grecs avaient raison de dire que lorsque votre ennemi est vaincu, il faut faire des ponts d'or pour lui permettre de retourner chez lui ». Et en ce sens-là, a-t-il dit, « on ne pourra mettre de côté les tenants du OUI; vous devez les réintégrer, leur donner l'espoir que la société va continuer à se développer même si leurs espoirs ne se sont pas réalisés. « Après le NON, il faudra réconcilier cette partie-là de la société au Québec, en étant un gouvernement très sensible aux intérêts québécois. L'intérêt des Québécois — surtout s'il y a un NON majoritaire — sera de dire « maintenant on va se donner un bon gouvernement », pense-t-il.

D'après PC

LES CADRES DÉNONCENT BOMBARDIER

La Confédération nationale des cadres du Québec a vertement dénoncé, hier, « l'attitude autocratique » de la compagnie Bombardier qui exerce des pressions sur ses cadres pour qu'ils se rangent dans le camp du NON. « Penser qu'à notre époque encore une entreprise s'arroge le droit de s'immiscer dans la vie privée de ses employés et d'enfreindre leur liberté de pensée, c'est proprement révoltant », déclare Jean Perron, le président de la CNCQ. Qu'une entreprise de cette taille s'abaisse à tenter de manipuler ses cadres, tente de les intimider, montre le peu d'estime qu'elle leur porte, accuse M. Perron au nom de son organisme qui dit représenter 16 000 cadres à travers le Québec. La compagnie Bombardier a déjà été condamnée pour avoir violé la loi en tentant de façon illégale d'amener ses employés à voter en faveur de l'entente de Charlottetown, lors du référendum de 1992.

Mario Fontaine

UN POINT DE NON-RETOUR

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a voulu dissiper tout doute quant à la possibilité de repousser la date du référendum jusqu'au début novembre. « Nous sommes arrivés à un point de non-retour, a-t-il précisé hier à une meute de journalistes. La machine ne peut être arrêtée. Nous sommes prêts pour la bataille. Nous allons la gagner mais il faudra se battre férocement, j'en suis sûr. » Au moment où les sondages donnent l'avance au camp du NON, M. Bouchard a évoqué la possibilité en fin de semaine de reporter le moment de vérité jusqu'au début novembre.

D'après PC

CHAREST FUSTIGE MANNING

Preston Manning devrait consacrer ses énergies à sauver le Canada plutôt que sa carrière politique, estime le chef conservateur Jean Charest. « Je pense que ses motifs sont purement égoïstes, et ça se retournera éventuellement contre lui », a expliqué M. Charest en entrevue. Le chef réformiste avait surpris les fédéralistes la semaine dernière en pressant le premier ministre Jean Chrétien de reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination même dans le cas d'un résultat serré au référendum. Selon M. Charest, le chef réformiste aurait dû s'en tenir au plan de match fédéraliste — garder le débat au niveau des coûts de la souveraineté.

D'après PC

POUR UNE RÉFORME DE L'ONU

Le Canada propose une restructuration des Nations unies afin que cet organisme soit mieux en mesure de jouer le rôle de police internationale en situations de crises. L'allocation, aujourd'hui, du ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, au siège des Nations unies à New York ira d'ailleurs en ce sens. M. Ouellet plaidera en faveur d'une réaction rapide des forces onusiennes quand le besoin s'en fait sentir. Le ministre canadien avait déjà dévoilé les grandes lignes du projet lors de son allocution de l'année dernière devant l'Assemblée générale de l'ONU. Il avait alors promis de procéder pendant une année à l'examen détaillé du projet quant à l'ampleur, le mandat, la composition et les structures de commandement de la force d'intervention rapide.

D'après PC

Autres informations, page B5

Assurance-chômage : « Rien n'est décidé »

Le document dévoilé par la CSN est dépassé et incomplet, selon Lloyd Axworthy

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après une semaine passée à tirer à boulets rouges dans toutes les directions à la Chambre des communes, le Bloc québécois a changé son fusil d'épaule hier et a entrepris de concentrer son tir sur une seule cible à la fois.

Pour mettre en évidence le flou qui entoure les intentions fédérales au lendemain d'un NON au référendum, le Bloc a ainsi posé la même question six fois de suite au gouvernement hier. Les uns après les autres, ses ténors sont revenus à la charge pour demander au gouvernement Chrétien de jeter plus de lumière sur ses projets en matière de réforme de l'assurance-chômage. « Les Québécois ont le droit de savoir quel genre de société leur offre ce gouvernement », a expliqué le chef du Bloc, Lucien Bouchard.

Le Parti réformiste a fait écho à cette insistance, mais pour des raisons différentes. Sa critique, le député Jan Brown, a traité le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, de « pion des séparatistes », l'accusant de



Lloyd Axworthy

nuire à la cause du fédéralisme en projetant l'image d'un gouvernement amorphe.

À l'origine, le gouvernement fédéral devait dévoiler au début de l'automne le détail de sa réforme de l'assurance-chômage, mais cette échéance, comme celle du dévoilement de plusieurs autres politiques, a été décalée pour minimiser les risques de porter ombrage à la campagne référendaire du NON d'ici le 30 octobre.

Dans cet esprit, hier, le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, n'a guère fourni de détails sur ses intentions. Tout au plus a-t-il précisé qu'un document à ce sujet rendu public par la CSN en fin de semaine serait dépassé et incomplet. Ce document interne faisait état d'un resserrement important des critères d'admissibilité au régime d'assurance-chômage. « Nous n'avons rien décidé de définitif », a affirmé le ministre. Dans son budget de février dernier, le gouvernement Chrétien confirmait son intention de sabrer la caisse de l'assurance-chômage.

La décision du Bloc québécois de concentrer ainsi son action parlementaire du jour sur un dossier en particu-

lier constitue un changement de stratégie par rapport à la semaine précédente. Selon ses stratèges, la formule d'hier sera reprise au cours des prochains jours. Elle constitue, pense-t-on, la contribution la plus utile que le Bloc puisse faire au débat à partir d'Ottawa puisqu'elle permet d'éclairer des zones grises de l'action à venir d'Ottawa advenant un NON.

L'expérience de la rentrée parlementaire a, de toute façon, eu pour effet de réduire les attentes du Bloc par rapport au rendement référendaire qu'il peut espérer tirer de la scène de la Chambre des communes.

Par exemple, à l'origine, le Bloc comptait bien illustrer, au fil des débats parlementaires, combien la voix du Québec se heurte aux Communes à un mur fédéraliste. Mais la dissension ouverte des réformistes par rapport à la stratégie référendaire de Jean Chrétien a rendu caduque cette section de son plan de match.

Surtout, le style d'échanges à la période des questions, qui campe forcément Lucien Bouchard dans le rôle de perpétuel critique du gouvernement, se prête mal à la mise en valeur du projet souverainiste.



PHOTO REUTERS

Un oeil sur les rénovations

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, garde un oeil intéressé sur les travaux de rénovation qui sont actuellement effectués à la Tour de la paix, qui domine le parlement fédéral. Il en a glissé un mot hier à l'un des travailleurs affectés au chantier en se rendant à la Conférence internationale des juges des cours d'appel, où il a prononcé une allocution.

Un OUI coûterait aussi cher au Canada qu'au Québec, selon les patrons

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Un sondage réalisé auprès des membres du Conseil du patronat du Québec (CPQ) démontre qu'une très forte majorité de ces gens d'affaires prévoient qu'une victoire du OUI au référendum entraînerait des coûts importants, presque aussi grands pour le Canada que pour le Québec.

Sur les 300 des 418 membres corporatifs qui ont répondu au sondage, 86 p. cent prévoient que d'une victoire référendaire découleraient des coûts très et assez importants pour le Canada tandis que ce pourcentage passe à 90 p. cent quand il s'agit des coûts très et assez importants anticipés pour le Québec.

De même, 11 p. cent des répondants évaluent que si le OUI l'emporte les coûts pour le Canada seront peu et pas du tout importants tandis que cette proportion se situe à huit p. cent quand il s'agit du Québec.

Quant aux mouvements des taux d'intérêt et du dollar canadien, les membres du CPQ qui ont répondu au sondage anticipent à 84 p. cent la montée des premiers et à 83 p. cent la descente du second en cas d'indépendance du Québec.

Le sondage a été mené par téléphone quelques jours après l'annonce de la question référendaire, entre le 11 et le 19 septembre.

Sans grande surprise, le sondage a également mis en lumière que le camp

souverainiste ne compte que très peu d'appuis dans les rangs du CPQ.

En effet, seulement huit p. cent des répondants ont répondu OUI à la question référendaire alors que le NON a recueilli la faveur de 88 p. cent d'entre eux. Seulement trois p. cent sont indévis.

Le président du CPQ, Ghislain Dufour, n'est pas surpris des résultats de ce sondage qui sont semblables à ceux obtenus en février.

Il estime que les réponses fournies démontrent bien que les gens d'affaires sont réalistes.

Interrogé sur les intentions des gens d'affaires regroupés au sein du CPQ au lendemain d'un référendum favorable aux souverainistes, M. Dufour a indiqué qu'il n'a pas entendu un chef d'entreprise dire qu'il fermerait ses installations au Québec. Par contre, ils disent qu'ils ne feront pas d'investissement avant de voir ce qu'il adviendra, a-t-il rapporté.

« Je ne sais pas combien de temps », a-t-il ajouté.

Pour le chef du CPQ, il est clair que les relations commerciales et de partenariat entre le Québec et le reste du Canada demeureront si les souverainistes l'emportent.

« Mais à quel prix », a-t-il demandé. « Le bargaining power (pouvoir de négociation) est la selon que tu es plus gros ou plus petit et que tu as des avantages que l'autre n'a pas.

« Notre grande crainte porte sur ce

qui restera après la négociation », a-t-il dit.

Par ailleurs, le CPQ a également rendu public hier le témoignage de 45 personnes du monde québécois des affaires.

On y retrouve les propos de MM. Laurent Beaudoin (Bombardier) et Claude Garcia (Standard Life) qui ont indiqué la semaine dernière l'incapacité d'un Québec souverain à assurer à ses citoyens le même niveau de vie et de développement économique dont ils jouissent actuellement au sein du Canada.

Pour Marcel Dutil, du groupe Canam Manac, « notre principal défi consiste à conserver nos acquis. La voie de la souveraineté ne peut nous aider à atteindre cet objectif. »

Pour Jacques Métivier de la Société immobilière Métivier & associés, « dans l'éventualité de la victoire du OUI, nous entrevoions pour le Québec une longue traversée du désert dont la finalité ressemblerait à sa réintégration dans un Canada version revue et corrigée, mais probablement en faillite ».

Finalement M. Robert L. Trudeau, président de Genin Trudeau, prévoit qu'« au cours des années, nos voisins auront bien profité de la polémique politique au Québec, car lorsque le Québec s'acharne sur le plan politique, le Canada progresse sur le plan économique ».

« Or, Toronto par exemple reçoit des investisseurs étrangers pendant que Montréal reçoit des immigrants de langue française. »

Johnson lance sa campagne référendaire dans le Bas-du-Fleuve

GILLES NORMAND

Le chef libéral, Daniel Johnson, lance sa tournée référendaire aujourd'hui, dans le Bas-du-Fleuve, où il doit présider à midi à l'inauguration du comité du NON de Kamouraska-Témiscouata, à La Pocatière, circonscription représentée à l'Assemblée nationale par la député libérale France Dionne.

Si les libéraux hésitent à parler carrément de campagne référendaire — qui commence officiellement à l'émission des brefs, prévue pour la fin de semaine prochaine — il n'en reste pas moins que cette tournée est considérée comme le véritable lancement de la campagne du NON dans le Bas-Saint-Laurent.

Les quelque 50 représentants des médias nationaux du Québec et de l'Ontario se partagent les sièges de deux autobus

Daniel Johnson

munis de tables de travail, de téléphones cellulaires et de télécopieurs. À leur intention, l'un des véhicules, articulé, a même été transformé en multiples studios de montage pour les grands réseaux de télévision. A voir la frénésie de chacun à renouer avec cet équipement familier, pour transmettre les premiers reportages durant le trajet Québec-La Pocatière, hier soir, on constatait que nul n'avait perdu la main, le souvenir de la longue campagne électorale de l'été 1994 étant resté chaud. Oui, la campagne du NON est dans les fait bel et bien commencée...

Si cette vie dans les valises finit par paraître longue, à force de sandwiches et de sommeil perdu, les scribes pourront toujours se dire que cette fois, la tournée ne durera qu'une trentaine de jours, comparativement à 55 aux élections de 1989.

Le moment fort de ces deux jours, qui auront mené la caravane de la capitale jusqu'à Matane, aura lieu ce soir à Rivière-du-Loup, où l'un des ténors du NON, Jean Charest, montera sur scène avec Daniel Johnson, devant quelque 700 militants du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

Essentiellement, la tournée du chef du camp du NON consistera à rencontrer des militants, des membres de la direction du PLQ et des gens d'affaires, comme à Rimouski, mercredi matin. M. Johnson accordera également des entrevues aux divers médias locaux.

La responsable de la campagne du NON au Québec, pour le gouvernement fédéral, la ministre Lucienne Robillard, ne prendra pas part à cette tournée. Elle a déjà d'ailleurs parcouru cette région il y a une quinzaine de jours.

Demain soir, l'équipée s'ébranlera pour Montréal, où Daniel Johnson fera campagne jeudi et vendredi.

La police découvre que l'union fait la force !

La guerre des motards aura peut-être au moins servi à deux choses. Elle a permis aux différents corps policiers de découvrir que l'union fait la force. Et aux citoyens de constater que cette stupéfiante découverte n'avait pas, jusqu'à maintenant, effleuré l'esprit des responsables du maintien de l'ordre.



Si, contrairement à ce que pensent les naïfs, cette règle d'or du travail en équipe avait toujours été de soi dans la police, on suppose que le ministre de la Sécurité publique n'aurait pas donné une conférence de presse pour dire qu'il en ira ainsi dorénavant. Or, c'est ce qu'il a fait en fin de semaine dernière.

Ses propos comportaient, en fait, deux éléments de nouveauté: la création d'une escouade conjointe de la SQ et de la police de la CUM pour mieux faire face à la crise actuelle et la diffusion à l'ensemble des corps policiers et aux juges concernés de toutes les informations colligées par les enquêteurs.

Il est évident que le premier volet, forcément temporaire, de ce plan d'action s'inscrit logiquement dans une offensive globale et ponctuelle pour faire cesser ce qui commence à ressembler à un carnage où même la vie des enfants innocents semble plus avoir d'importance. Pour éviter de se tirer dans les pattes par manque de coordination, il s'imposait que les deux principales forces de police relèvent momentanément d'un

commandement unique, partagent les mêmes locaux et visent ensemble les mêmes cibles.

A ce point de vue, on ne peut qu'applaudir à cette décision du ministre de prendre les choses en mains pour limiter le gâchis et imposer aux policiers une collaboration qui aurait dû s'instaurer spontanément. Sans égard aux susceptibilités des corps policiers qui veulent garder leurs coudecs franches, on éviterait bien des délais inutiles dans l'avenir si on profitait de l'expérience en cours pour mettre en place, en permanence, un mécanisme simple de déclenchement de telles mesures d'urgence.

Idealement, il serait, bien sûr, souhaitable que la GRC aussi soit partie intégrante d'une opération commune visant des bandes dont les ramifications ne se limitent pas au Québec. Mais ce serait évidemment rêver en couleurs que d'imaginer, dans le climat politique actuel, qu'Ottawa ou Québec accepterait que, même sur une base temporaire, certains de ses policiers seraient sous les ordres de « l'autre » gouvernement. Faute de mieux, il ne reste plus qu'à souhaiter que les informations, elles au moins, circuleront librement entre les deux ordres de pouvoir.

Dans l'annonce faite par le ministre Ménard, c'est d'ailleurs ce volet d'une mise en commun des renseignements disponibles qui laisse songeur. On y présente en effet comme une initiative digne de mention ce qu'on croyait qu'il se faisait automatiquement, tous les jours et depuis longtemps. Fallait-il vraiment attendre que les motards se livrent une guerre meur-

trière pour que la police de la CUM informe celle de Trois-Rivières ou de Granby des faits et gestes ou des soupçons relatifs à des individus identifiés à des groupes de criminels ?

Plus incroyablement encore, le ministre a jugé bon d'exhorter les policiers à étoffer les dossiers des accusés en communiquant aux juges toutes les données dont ils disposent sur leurs activités, antécédents, revenus, style de vie, fréquentations, etc. Autant d'éléments qui permettent aux magistrats de mieux savoir à qui ils ont affaire et, éventuellement, de prononcer des sentences et des conditions de remise en liberté mieux adaptées aux personnages dont ils ont le sort entre les mains.

Faut-il en conclure que, jusqu'ici, la police n'a pas toujours eu ce réflexe élémentaire de transmettre à tous les intervenants concernés toutes les informations pertinentes sur des suspects reliés au crime organisé ? Et que chaque corps policier préfère garder jalousement pour lui les atouts dont il dispose pour mener son propre combat ? Si c'est le cas, on comprend que le ministre Ménard ait senti le besoin d'expliquer qu'il en ira autrement à compter de maintenant.

Encore faut-il espérer que ce changement de mentalité ne soit pas que circonstanciel. Viendra bien un jour où les Hells Angels et les Rock Machine cesseront de s'entre-tuer. C'est alors qu'on verra, dans l'hypothèse où cet esprit de collaboration entre les corps policiers se maintiendra, si cette folle meurtrière aura vraiment servi à quelque chose.

Pierre GRAVEL

Le point de non-retour

Le processus de paix entre Israël et les Palestiniens entrera dans sa troisième phase avec la signature à Washington d'un accord qui étend les pouvoirs des autorités palestiniennes et prévoit l'élection d'un gouvernement. Mais cette entente est importante surtout parce qu'elle ouvre la voie aux négociations qui doivent mener à un accord permanent.



Jusqu'à présent, les discussions ont surtout porté sur un aménagement du statu quo pour concilier le désir des Palestiniens de se sentir chez eux avec le besoin tout aussi impératif de sécurité qu'éprouve Israël. Il en est sorti une solution bâtarde qui ne satisfait personne. Et c'est mieux ainsi, parce qu'il ne faut faire croire à personne qu'on peut s'arrêter à mi-chemin et que la nouvelle situation, créée par l'accord, pourrait durer.

Israël et les Palestiniens sont au point de non-retour. À moins de revenir aux haines d'il y a plusieurs années, ils doivent discuter d'un accord de paix permanent. C'est là qu'on rencontrera les grosses difficultés, parce qu'il s'agira de personnes et non de principes, d'institutions ou de territoires. Il faut, en effet, régler le sort de près de 4 millions de réfugiés palestiniens et des quelque 120 000 Juifs domiciliés dans les territoires occupés.

La question des « colonies de peuplement » est un faux problème, qui trouvera sa solution le jour où Israël aura besoin d'une concession de taille de la part des Palestiniens sur la question des réfugiés. Pour en accepter le moins possible sur son territoire, par exemple.

Quant aux réfugiés palestiniens, les négociateurs seront bien inspirés de ne pas trop s'appesantir sur le passé en créant différentes classes de réfugiés, selon la date et les circonstances de leur départ. Il faut moins chercher une réparation pour les torts subis, souvent par la génération précédente, que de trouver un moyen de satisfaire les besoins actuels des réfugiés. Il faut notamment distinguer entre ceux qui connaissent la détresse des camps de Gaza ou du Liban et ceux qui peuvent vivre une vie normale.

La paix entre Israël et les Palestiniens dépendra beaucoup plus du sort que l'on réservera aux réfugiés que des relations qu'on établira entre les deux États. Une solution généreuse, avec l'appui d'autres pays concernés, sera la meilleure garantie de paix.

Frédéric WAGNIÈRE

... EH BIEN ! C'EST TRÈS SIMPLE, SI ÇA NE MARCHE PAS AU 1^{er} DÉFERREMENT, ON PASSERA AU SECOND ET AINSI DESUITE JUSQU'AU OUI MASSIF. C'EST TOUT.



DROITS RÉSERVÉS

EN REPRISE

La boîte aux lettres



Serge Savard

Affaire Keane : des « assimilés inconscients »

Je suis personnellement outragé par les commentaires de Mike Keane. D'abord, parce qu'ils sont blessants; ensuite, parce qu'ils trahissent la tradition même des grands capitaines du Canadien.

Bien que je ne sois pas surpris des commentaires de Keane (ils dénotent bien la mentalité du Canadien anglais), je trouve toutefois aberrant la réaction des dirigeants du Canadien. Serge Savard en particulier aurait mieux fait de se taire. J'ai senti dans ses paroles, en tant que francophone, une attitude insouciance amusée, une sorte de « je-m'en-foutisme », voire de mépris. « Le mépris outrage plus que la haine » (Barbey), M. Savard.

J'admets qu'agissant sans réfléchir M. Keane n'ait pas mesuré la portée de ses paroles (c'est quand même inacceptable, principalement pour quelqu'un qui est à Montréal depuis au moins huit ans), mais que les dirigeants du Canadien, eux, démontrent une telle ignorance, c'est inexcusable.

Ce n'est pas mêler la politique au sport que d'exiger le respect, M. Savard. Les arguments invoqués à l'appui de votre « captain » montrent, M. Savard, que vous n'avez rien compris...

J'aurais aimé, M. Savard, que vous démontriez la même habileté à défendre le français au sein du club de hockey Canadien que celle à laquelle vous nous aviez habitués, au cours de votre illustre carrière de défenseur.

Messieurs les dirigeants du Canadien, vous avez perdu une belle occasion de marquer des points et d'améliorer votre fiche personnelle; vous vous êtes laissés misérablement bafouer, et toute cette histoire laisse des bavures qui éclaboussent tous les francophones qui refusent l'assimilation. Je regrette, messieurs, mais vous êtes des « assimilés inconscients ».

J.J. DUSSAULT
Orléans, Ontario

La « basse-cour » répond à Lansing

M. Claude Brochu,
président des Expos

Nous sommes trois à la maison, dont un enfant au secondaire, et notre revenu global ne se compare en rien avec le salaire payé à Mike Lansing.

Depuis trois ans, nous achetons le Super 25 (2 ans à nous trois et 1 année partagée avec d'autres amis) et nous contribuons dans la mesure de nos moyens à faire vivre nos Expos.

Nous constituons la « basse-cour » pour certains, une partie de ce que Mike Lansing appelle « that crap ». Et,

comme bien d'autres, nous nous sommes sentis méprisés par ses propos comme s'il n'y avait qu'une seule langue au monde, la sienne, qu'une seule couleur de peau, la sienne, et qu'une seule religion sans doute.

Vivre dans notre monde avec une seule langue constituée de nos jours une infirmité. C'est comme n'avoir qu'un seul oeil pour voir, qu'une seule oreille pour entendre et comprendre. Votre deuxième-but en est la preuve.

Nous vous retournons donc nos coupons et vous demandons un remboursement en argon canadien pour cet affront impardonnable.

Dites à Mike Lansing de notre part que ces coupons proviennent de « that crap that speaks french, understands and speaks english and some spanish » et qui ne retournera plus le voir jouer et le voir se jouer de nous.

Jean-Raymond MARCOUX,
Viviane LEDUC,
et Charline LEDUC-MARCOUX

Complicité du système universitaire

Un immigrant récemment arrivé d'Europe se présente à mon bureau pour demander à poursuivre des études au doctorat en physique. Il s'exprime en français, de façon encore hésitante, mais il suit des cours (rémunérés) de français au COFI.

Son dossier universitaire est bon et, comme il est dans l'ordre des choses que nous cherchions à intégrer nos immigrants, je prépare une demande de bourse pour lui au concours du CRSNG (organisme fédéral de subvention de recherche), demande qui ne sera finalement pas retenue.

Je rencontre cet étudiant à nouveau, huit mois plus tard, et je lui demande comment se passent ses études car, entre-temps, il a été accepté au programme de Ph. D. de l'École Polytechnique de Montréal.

Il me répond en anglais, semblant

avoir oublié le français ! Je comprends qu'il travaille dans un groupe de recherche où l'on utilise comme langue de communication l'anglais. J'en déduis qu'il va évidemment rédiger sa thèse de Ph. D. en anglais.

Il a choisi l'anglais et l'impose autour de lui; notre système universitaire est complice.

Michel MOISAN
Université de Montréal

Les deux objectifs ratés

Je voyais, la semaine dernière, dans *La Presse*, le « poster » qu'une association gay veut placarder partout à travers la ville dans le but de prévenir le sida et de diminuer l'homophobie. A mon sens, l'auteur du poster rate ses deux objectifs.

D'une part, je ne vois pas en quoi ce poster prévient le sida. Normaliser l'homosexualité encourage une certaine pratique sexuelle qui, preuves scientifiques à l'appui, privilégie la transmission de la maladie. Il aurait donc été plus approprié d'encourager les homosexuels à se protéger en ayant recours au condom. Malheureusement, le poster ne fait aucune allusion à cet égard.

D'autre part, en présentant deux hommes souriants et en parlant de grand amour, terme généralement associé à une relation hétérosexuelle, le poster choque. Je ne fais ici aucun jugement de valeur à savoir si le poster devrait choquer ou non. Je me contente d'observer que le poster choque et que choquer la population n'est pas la meilleure façon d'attirer sa sympathie. Encore une fois, il aurait été plus efficace d'exploiter par exemple le thème de l'homosexuel victime de discrimination au travail.

Finalement, le message du poster me laisse fort perplexe. L'amour d'un couple prend souvent plusieurs mois à se bâtir, sinon plusieurs années, mais certainement pas deux jours. Le terme « amour » auquel réfère l'auteur sem-

ble donc plutôt faire office d'euphémisme pour « activité sexuelle » et le grand amour, d'activité sexuelle intense. Jusque-là, tout va bien, mais c'est le mot « déjà » qui dissonne.

Il laisse supposer à tort ou à raison qu'une relation homosexuelle de deux jours serait « déjà » longue. Le corollaire de cette hypothèse est que la majorité des relations homosexuelles ne dureraient qu'une seule nuit. Or, nul ne viendra nier qu'une relation d'une nuit est davantage stimulée par des fins sexuelles que sentimentales, et ce, que le couple soit homosexuel ou hétérosexuel. L'auteur du poster rate encore son coup s'il tentait de nous convaincre que la différence homosexuelle n'est justement pas uniquement sexuelle, et que deux gays peuvent vivre une relation sentimentale complète.

Romain GAGNON
Saint-Bruno

Heureuse initiative

Nous saluons avec enthousiasme cette heureuse initiative que constitue le traversier Sir John-Hamilton-Gray, qui relie la Gaspésie aux Îles-de-la-Madeleine et réunit le Québec par la mer.

Des gens qui se prennent en mains sans attendre les subventions de l'État sont une exemple que plusieurs devraient suivre. Bravo !

L'affaire n'est pas encore tout à fait parfaite, des points devront être améliorés mais, dans l'ensemble, c'est un succès inouï.

Nous étions à bord du traversier, lors de sa dernière arrivée à Carleton. On avait distribué aux passagers des feux de Bengale et presque toute la population de Carleton était sur le quai pour nous accueillir avec des applaudissements et des cris de joie. Cet événement était émouvant.

Marie-Josée DALBEC
Paul MASSICOTTE



La ronde des rumeurs

Les rumeurs les plus folles couraient hier dans les salles de rédaction. Le référendum serait retardé au 13 novembre... ou remis ad infinitum... M. Parizeau céderait à M. Bouchard la présidence du comité du OUI...

Toutes ces rumeurs, réactivées par une petite phrase sibylline de Lucien Bouchard, sont engendrées par l'inquiétude qui grandit au sein du camp du OUI, face aux mauvais sondages qui s'accumulent. (On dit que les sondages internes du PQ ne sont pas de meilleur augure que ceux qui ont été publiés.)

Certains voudraient arrêter la machine alors que c'est encore possible juridiquement (les brevets ne seront émis que dimanche prochain, pour un référendum le 30 octobre)... mais dans les faits, évidemment, il est trop tard.

Pour le grand public, la campagne est commencée, et un report ne serait qu'un pathétique constat d'échec — bien pire encore qu'une honorable défaite aux urnes. D'ailleurs, M. Parizeau, pas plus tard qu'hier, réitérait une « nième » fois son intention de tenir le référendum le 30 octobre.

Le fer à cheval

Inexplicablement — car le PQ fut toujours un champion de l'organisation électorale —, le camp du OUI est invisible dans les rues... lesquelles sont déjà inondées depuis plusieurs jours des fameux panneaux rouges et bleus du camp du NON.

Rôle d'affiche que celle-là. On joue sur le thème de la séparation — logique, puisque c'est là l'argument-clé des fédéralistes — mais était-il vraiment nécessaire de mettre les points sur les « i » en séparant le mot en deux? L'effet est curieux; au premier coup d'oeil, on voit le mot « sépa », ou le mot « ration », qui ne veulent rien dire.

Le panneau a toutefois, d'un point de vue partisan, l'avantage de mal se prêter au vandalisme. À l'angle des rues Laurier et Saint-Denis, un loustic a recouvert le « Non » qui est au centre de l'affiche d'un collant « Oui »... Mais — bien pris qui croyait prendre — il venait ainsi d'associer le camp du OUI à la « séparation »!

L'autre détail bizarre, c'est le « o » du Non, en forme de fer à cheval dont les deux branches sont respectivement surmontées d'une feuille d'érable et d'une fleur de lys. On comprend l'idée, bien sûr, mais le dessin est surchargé et franchement *kétaïne*. Il n'y manque que des guirlandes de Noël et des castors en plastique.

Il est vrai que l'esthétisme n'est pas le but premier de la propagande politique.

Confusion

Peut-être d'ailleurs faut-il, effectivement, mettre les points sur les « i »?

Si l'on en croit un récent sondage Créatec, l'électeur moyen est aussi bien renseigné, sur les enjeux, qu'un homard sur ses chances de finir à la thermidor.

La moitié des électeurs qui comptent voter OUI (et le tiers des partisans du NON) s'imaginent que la souveraineté sera déclarée seulement après la conclusion d'un accord avec le reste du Canada (faux).

« L'entente du 12 juin » à laquelle la question référendaire fait allusion? Seize p. cent croient qu'il s'agit d'une entente entre le fédéral et les provinces (faux); 20 p. cent pensent que c'est une entente sur le libellé de la question (faux); 21 p. cent donnent leur langue au chat. Parmi la minorité qui sait qu'il s'agit d'une entente entre le PQ, le Bloc et l'ADQ, seulement 19 p. cent savent plus ou moins en quoi consiste cette entente.

Quant au « projet de loi » mentionné dans la question, 89 p. cent ne savent pas exactement de quoi il retourne.

Pire encore, 28 p. cent des électeurs qui entendent voter OUI croient que le Québec « souverain » restera une province du Canada!

Ce sont des choses comme celles-là qui me font croire que le référendum ne sera pas retardé. Le camp du OUI a délibérément voulu jouer sur l'équivoque et a donc intérêt à ce que le vote ait lieu le plus tôt possible — avant que les gens soient mieux renseignés.

Le camp du NON a tout intérêt à ce que les gens soient mieux informés. Il n'a cependant aucun intérêt à bomber le torse en se pétant prématurément les bretelles.

Vaincre ou écraser?

« Ce qu'on veut, c'est pas gagner, c'est écraser! » lançait l'homme d'affaires Claude Garcia à une assemblée du camp du NON, en écho à son collègue Marcel Dutil qui, quelques jours auparavant, fixait la barre de la victoire à... 65 p. cent.

D'autres sorties du genre, et le vent pourrait bien tourner en faveur du camp du OUI.

L'arrogance est mauvaise conseillère. Il y a un bon nombre d'électeurs qui s'apprennent à voter NON sans enthousiasme, un peu la mort dans l'âme, et qui n'accepteront pas qu'on parle d'« écraser » les souverainistes comme s'ils étaient des vers de terre. Plusieurs électeurs pourraient changer leur fusil d'épaule si les forces fédéralistes prenaient l'allure d'un convoi de tanks ou de rouleaux compresseurs.

Rien ne menace plus le camp du NON que le triomphalisme prématuré. Après tout, il reste cinq semaines avant le vote, et cinq semaines, dans une campagne électorale ou référendaire, c'est long. Très long.

Les gens d'affaires auraient intérêt, soit à modérer leurs transports, soit, s'ils sont incapables de contrôler leurs émotions, à s'occuper... de leurs affaires.

Bombardier

Ce qui nous amène chez Bombardier. Que son patron, Laurent Beaudoin, prenne position pour le NON, c'est son droit le plus strict. Qu'il dise à ses employés que la souveraineté aurait un impact négatif sur l'entreprise, c'est encore son droit.

Mais qu'il les convoque, sur les heures de travail, à des réunions d'« information » pour les « inviter » à contribuer à la caisse du comité du NON, alors là... non!

La FTQ a raison de crier à l'intimidation. Que feriez-vous si celui qui vous tend le chapeau est celui dont dépendent votre salaire et vos promotions? Depuis quand les salariés devraient-ils voter, comme leur patron ou souscrire à la caisse du parti favorisé par leur patron?

C'est non seulement une atteinte directe à la liberté d'opinion, mais un abus de pouvoir absolulement gratuit. Il est vrai que la loi limite les contributions des compagnies au profit des dons individuels, mais qui va nous faire croire que le camp du NON est au bord de la faillite? A-t-il tant besoin de ces quelques dizaines de dollars extorqués à des gens dont on aura tordu le bras?

OPINIONS

LE QUÉBEC DANS UN MONDE GLOBAL (1)

La mondialisation s'impose comme force révolutionnaire de notre époque

PIERRE S. PETTIGREW

La Presse publie, à compter d'aujourd'hui, une série d'articles sur le phénomène de la mondialisation, phénomène auquel le Québec n'échappe pas. L'auteur des textes, Pierre S. Pettigrew, est expert-conseil en affaires internationales et en économie mondiale.



Pierre S. Pettigrew

La mondialisation s'impose désormais comme force première et révolutionnaire de notre époque. Le terme révolutionnaire n'est pas exagéré, car ce phénomène provoque des ruptures fondamentales qui entraînent un immense désordre mondial. L'État et le marché, la politique et l'économie, n'opèrent plus dans les mêmes espaces, ni dans les mêmes temps. Les conséquences pour les sociétés sont énormes. Elles le sont également pour l'individu.

Nous avons le sentiment profond de passer d'un ordre international à un désordre mondial. Comment concilier le pouvoir vertical de l'État et la puissance horizontale du marché? Un nouvel ordre mondial ne se constituera qu'autour d'un principe fondateur du monde post-communiste. Nous ne le découvrons qu'en posant des questions philosophiques essentielles et qu'en renouvelant profondément nos concepts pour appréhender les menaces nouvelles pesant sur l'humanité.

L'ère de l'internationalisation a résolu le problème de la mondialisation. Il s'agit là de phénomènes non seulement bien distincts mais tout à fait contradictoires. L'internationalisation implique l'étendue géographique croissante des activités économiques et commerciales plus nombreuses au travers des frontières nationales. Elle accroît l'interdépendance des sociétés. L'expression internationalisation évoque les échanges accrus « entre nations » et reconnaît en fait une certaine étanchéité des espaces économiques et des frontières nationales.

L'internationalisation attribue un rôle important à l'État, acteur presque unique des relations internationales. L'engageant dans la voie de la coopération inter-étatique, elle lui reconnaît une responsabilité majeure sur sa société et son territoire.

Même lorsque l'internationalisation amènera l'État à transférer certains de ses pouvoirs et responsabilités au niveau supra-national, il y recréera le même mode d'autorité verticale, mais cette fois sur un territoire regroupant deux ou plusieurs pays.

ainsi aux capitalistes du monde entier d'investir dans les grandes entreprises multinationales, jour et nuit. La consécration politique du phénomène de la mondialisation comme moteur premier de l'histoire contemporaine récente et des affaires internationales a été la chute du Mur de Berlin, en novembre 1989. Ce sont évidemment ces pays où l'État avait pris toute la place, où le politique dominait totalement l'économique, qui ont connu les premiers grands bouleversements révolutionnaires de cette nouvelle ère. Les grandes mutations évoquées ici n'atteignent pas toutes les sociétés au même rythme ou au même degré. Mais il y a une tendance globale et incontournable. (...)

Le triomphe du libéralisme

Et si la profonde harmonie idéologique résultant de la chute du Mur de Berlin, en 1989, représente le triomphe du libéralisme, elle accentue également ces ruptures. Les deux dogmes fondamentaux de cette harmonie idéologique, la libéralisation économique et la démocratisation politique contribuent au désordre actuel en ce que l'un et l'autre limitent l'autorité du gouvernement et le pouvoir d'intervention de l'État.

La démocratisation place l'appareil de l'État sous la subordination de la société civile, le rendant responsable devant celle-ci. La démocratisation exige de l'État des libertés politiques: liberté de parole, d'association et de manifestation, liberté pour chacun d'être ce qu'il veut. La libéralisation réduit le rôle de l'État dans l'économie et exige de l'État des libertés économiques: liberté de posséder des biens, de travailler, d'investir, de produire et de consommer sans entrave réglementaire étatique. La démocratisation accroît le contrôle de la société sur l'État, la libéralisation réduit le contrôle de l'État sur la société.

L'humanité entrera dans le 21^e siècle avec pour seul modèle de développement économique le capitalisme. Que ce soit sous sa forme libérale à l'américaine, sociale à l'allemande, communautaire à la japonaise, le capitalisme s'est imposé par son efficacité et sa performance, tant au plan de la croissance économique que celui des libertés individuelles et collectives. Mais, accélérée par la vague de déréglementation des années 1980, propulsée par les progrès de la télématique résultant des nouvelles technologies de télécommunication et d'informatique, la mondialisation entraîne maintenant des coûts importants et des conséquences inattendues.

La mondialisation réduit le rôle

de l'État dans les relations internationales et modifie profondément ses compétences vis-à-vis la société sur son territoire. Elle place l'État dans une situation précaire et l'empêche d'assumer les responsabilités auxquelles il a habitué les citoyens. De plus, l'atténuation de son autorité verticale sur l'ensemble des forces économiques, financières et industrielles du territoire rend peu efficaces les tentatives de coopération inter-étatiques dans plusieurs secteurs.

En fait, le système international actuel, qui repose essentiellement sur la coopération et la coordination intergouvernementale, a besoin pour bien fonctionner du pouvoir de l'État sur sa société au plan domestique. Dans l'ère de l'internationalisation, ce système a été porteur d'ordre. Dans l'ère de la mondialisation, avec le déclin de l'État et l'émergence de nouveaux acteurs et d'enjeux transnationaux, ce système de coopération inter-étatique ne suffit plus pour organiser les rapports entre sociétés et pour gérer les crises. Il ne peut donc pas empêcher le désordre actuel. (...)

On voit aussi se dégager une immense zone d'irresponsabilité: l'économie globale est littéralement en dehors de tout contrôle et n'est jamais tenue de rendre compte à quiconque de ce dont elle est la cause; elle n'a pas à respecter aucun des principes de légitimité qui s'appliquent aux relations entre les individus et l'État. D'où l'émergence d'un formidable nouveau pouvoir anonyme et apatride.

Logique d'État et de marché

N'habitait plus le même espace, ne vivant plus dans le même ordre temporel, ni surtout au même rythme, l'État et le marché n'arrivent plus à redéfinir leur rapport, pourtant essentiel au développement des sociétés et aux libertés individuelles.

Être de raison, être abstrait et hégélien, l'État comme nous le concevions avait pour problématique essentielle la légitimité, c'est-à-dire la recherche délibérée du juste, du raisonnable et de l'équitable. Son horizon temporel est celui de la longue durée, celui des constitutions et des chartes. Le marché, quant à lui, doit répondre le mieux et le plus vite possible aux besoins de consommation et de production des sociétés. Il a pour problématique essentielle l'efficacité, le profit. Plus près de l'instinct, du désir, il ne partage pas l'horizon temporel de l'État: le sien est celui, impérieux, de l'immédiateté.

A SUIVRE

La peine capitale restera toujours un crime contre la loi naturelle

ROBERT LA HAYE

L'auteur est avocat et criminaliste. Nous reproduisons ici de larges extraits d'un texte qu'il nous a fait parvenir sur le rétablissement de la peine capitale.

Les militants du rétablissement de la peine capitale applaudiraient au retour du bourreau et à la reconstruction de son échafaud: pour eux, la seule évocation, chez le criminel, de l'ouverture de la trappe infernale suffirait à l'émuvoir ou l'attendrir lorsque sur le point d'abattre sa victime.

Et c'est toujours au nom de la justice et de l'exemplarité que les protagonistes et tenants de l'effet croque-mitaine de la peine capitale ont prêché, à travers les âges, le retour au dernier supplice, par redressement de la potence ou autres expédients, des plus moyennageux aux plus raffinés (roue, garrot, guillotine, peloton d'exécution, chambre à gaz, chaise électrique, injection intra-veineuse, etc.), comme ultime épouvantail ou glaive exterminateur des assassins.

De toute époque, plusieurs études ont clairement démontré qu'il n'y a pas de corrélation entre la criminalité et l'existence ou l'inexistence de la peine capitale. Ainsi s'exprimait le professeur Sellin, de l'université de Philadelphie: « Les courbes de criminalité sont très semblables dans les États qui ont aboli la peine de mort et dans ceux qui l'ont maintenue. La comparaison est d'autant plus intéressante que les uns et les autres ont le même climat, les mêmes occupations et des populations identiques. »

Comme la police, de nouveau, craint pour l'intégrité de son propre corps si la menace mortelle n'est point rétablie, le professeur Sellin la rassure: en 1977, chez nos voisins du Sud, le taux d'homicides des policiers, pour

100 000 habitants, était de 1,3 dans les États « mainteneurs » et seulement de 1,2 dans les États abolitionnistes. De la même façon, le risque est aussi minime pour les gardiens de prison, avait démontré le professeur Morris. En fait, ce sont d'autres causes, selon les criminologues, notamment les conditions économiques, sociales, raciales, qui sont le baromètre de la criminalité.

Mais, chez nous, que dire des luttes de territoires par attentats piégés à la bombe auxquels se livrent les dirigeants du monde des stupéfiants, aujourd'hui en pleine explosion? Comment alors, clamera-t-on, assurer l'éradication de cette flambée sociale, si ce n'est par le juste rappel du bourreau? Qui pourrait jurer que la peine de mort saurait bien le contenir? Il est vrai que ces coups sont prémédités, mais l'enjeu en est déjà si élevé que la menace de mort ne fera pas le poids, dans la balance, face à l'appât du gain. Les poseurs de bombes et ceux qui les commandent sont organisés et se croient toujours sûrs de réussir. La perte, « c'est pour les autres », comme au casino. De toute façon, pour eux, la mort fait déjà partie des risques du métier.

Quant aux crimes commis sous l'empire de la passion, sous l'emprise de la drogue ou dans un accès de folie: nulle place, alors, pour un raisonnement qui puisse les freiner. Certains sont même déjà suicidaires.

Et dans de nombreux autres cas, c'est simplement l'occasion qui fait le larron: un simple voleur surpris la main dans le sac tuera pour éviter d'être traduit. Pris d'une panique immédiate, son geste aura, plus souvent qu'autrement, précédé la moindre pensée funèbre d'une peine capitale.

Ainsi, l'alibi de l'exemplarité ne tient pas et s'est depuis longtemps effrité: il a été maintes fois prouvé que le retrait d'une loi ou d'un châtiment injuste n'a jamais favo-

risé la hausse de la criminalité et que ce n'est pas en faisant sauter la tête d'un assassin que l'on préserve celle d'un innocent.

Certains avanceront peut-être que si la peine capitale n'intimide pas, c'est qu'elle a déjà perdu de son exemplarité du fait qu'elle se déroule toujours à huis clos: l'exemple étant caché, l'exécution se faisant en privé, elle n'a plus que l'impact psychologique d'un fait divers. Pour le public, ce n'aura été qu'un « mauvais quart d'heure » dans la vie du condamné. Pour le reste, la vie continue. Poussant cette dialectique de la dissuasion jusqu'à l'ironie, c'est sans doute ce qui a fait dire à Camus qu'il faudrait: « planter la machine sur un échafaud, place de la Concorde, à deux heures de l'après-midi, inviter le peuple entier et téléviser la cérémonie pour les absents. »

C'est ainsi qu'au Moyen Âge, recherchant les vertus intimidantes dans le spectacle du supplice, on exposait les pendus sur la place publique jusqu'à putréfaction. D'aucuns soutiendront que ces actes ne relevaient alors que de la pure barbarie. Pourtant, la fin d'une vie, ou plutôt la mort ou l'exécution, décrétée par l'État, même sans la moindre souffrance corporelle, le serait-elle en moins? Car tuer, c'est tuer, que ce soit par crucifiement, décollation, écartèlement, écorchement, empalement, flagellation, lapidation, décapitation, électrocution, fusillade, gaz, pendaison ou même par injection: qu'il se réclame carrément de l'Inquisition, qu'il soit chinois ou américain, le dernier supplice n'en demeure pas moins un crime légalisé. Ce n'est pas parce que l'on prétendrait pouvoir le rendre parfaitement indolore que la loi pourrait ainsi asperger de vertus purificatrices un assassinat. Un poison demeure toujours un poison, qu'il soit ou non incolore. Du bourreau au législateur, en passant par le procureur qui la requiert et le juge qui

la prononce, dans l'État qui donne la mort, tous, sans exceptions, deviennent les complices d'un meurtre que sa légalité ne saurait ennobler. Ce n'est surtout pas en « tuant dans les formes » que la société pourra prétendre y assurer sa survie. Et, aussi légitime que puisse être déclaré le droit étatique de donner la mort, la vie étant un droit acquis de naissance, la peine capitale restera toujours un crime contre la loi naturelle.

Par ailleurs, la cause du rétablissement de la peine de mort est d'autant plus indéfendable que le sort du justiciable n'en demeurerait pas moins, en chaque cas, dans une certaine mesure, tributaire du hasard: pour un même crime, sur une même preuve, un accusé pourrait être acquitté, l'autre condamné à la réclusion à perpétuité et un troisième, encore moins chanceux, condamné à être pendu. Tout dépend de la personnalité du Président des assises, de ses penchants juridiques, de ses états d'esprits, de la verve du procureur de la Couronne, de celle de l'avocat de la défense, de la sélection des jurés, enfin du contexte socio-politique de l'instruction. En d'autres termes, pas plus en regard du châtiment ultime, la loi ne saurait être égale à tous.

Et, en cas d'erreur judiciaire, qui ranimera le pendu?

Enfin, au-delà des faits et au niveau des principes, le rétablissement de la peine capitale susciterait, à coup sûr, la naissance d'un nouveau débat juridique: serait-il ou non contraire à la Constitution? En effet, la Charte canadienne des droits et libertés stipule expressément que « chacun a droit à la vie, à la sécurité de sa personne et à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités ». D'entrée de jeu, qui pourrait, avec assurance, prétendre démontrer justification au droit étatique de condamner à mort, dans le cadre d'une société libre et démocratique?



L'EXPRESS INTERNATIONAL

FRANCE

Juppé en difficulté

Le Service central de prévention de la corruption (SCPC) a rendu hier matin un rapport concluant que le premier ministre français Alain Juppé pourrait relever du délit d'ingérence pour avoir facilité à son fils l'attribution d'un logement de la ville de Paris assorti d'une baisse de loyer, alors qu'il était adjoint aux finances à la mairie de Paris. Cet avis consultatif a été remis hier matin aux 14 élus socialistes qui l'avaient sollicité le 11 juillet dernier. Présenté sous la forme d'un cas d'école, il s'abstient de citer nommément Alain Juppé, tout en le visant clairement. Selon le journal *Le Monde*, le rapport du SCPC conclut que les conditions d'application de l'article prévoyant et réprimant le délit d'ingérence « pourraient se trouver réunies ».

d'après AP

CISJORDANIE

Affrontements

Des affrontements ont eu lieu hier dans le centre d'Hébron entre Palestiniens et colons israéliens, au lendemain de la conclusion de l'accord d'extension de l'autonomie à la Cisjordanie. Palestiniens et Israéliens ont échangé des jets de pierres et une grenade paralysante, sous les yeux de l'armée israélienne qui n'est pas intervenue, sinon pour chasser certains manifestants du lieu des affrontements. Le maire d'Hébron, Mustafa Natché, a pour sa part déclaré qu'il était déçu que les colons juifs soient autorisés, par l'accord conclu dimanche, à rester à Hébron. « Les symboles de l'occupation vont peut-être disparaître, a déclaré M. Natché. Mais le principal problème — les colons — demeurera ».

d'après AP

ITALIE

Procès d'Andreotti

L'ancien premier ministre Giulio Andreotti s'en est remis hier au jugement de Dieu, la veille de passer devant la justice terrestre pour ses liens présumés avec la Mafia. « Je suis tranquille. Au début (quand les premières accusations ont été lancées, il y a deux ans) bien entendu, je me sentais comme quelqu'un qui a reçu un coup, à moitié mort, a déclaré Giulio Andreotti sur une radio privée. Avec le temps qui passe, j'ai retrouvé foi en la conviction que je n'ai rien à voir avec cette affaire et qu'avec l'aide de Dieu elle se finira bientôt. » Dans une autre interview accordée à la télévision, il a ajouté : « Dieu sait parfaitement que je n'ai rien à voir avec la Mafia. » Celui qui a été sept fois premier ministre et qui est maintenant sénateur à vie devrait assister à l'ouverture de son procès à Palerme.

d'après Reuter

ALGÉRIE

Attentat à Tizi Ouzou

Une bombe dissimulée dans un sac saisi par la police lors d'une rafle contre des vendeurs à la sauvette de Tizi Ouzou, en Algérie, a fait quatre morts, un civil et trois policiers, a-t-on appris de source locale. L'engin a explosé lorsqu'un policier a tenté d'ouvrir dans un commissariat de la capitale kabyle ce cabas confisqué aux « tradebandistes » (surnom de ceux qui vendent au marché noir des produits étrangers). Dernier en date d'une série qui a fait plus de 40 morts depuis juillet, cet attentat à la bombe n'a pas été confirmé par les services de sécurité.

d'après Reuter

NATIONS UNIES

Duel Christopher-Velayati

Washington doit « dire adieu à son illusion de devenir à la fois le juge et le policier » du monde, a affirmé hier à New York le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati. Dans une violente réplique aux déclarations contre l'Iran faites plus tôt par son homologue américain Warren Christopher, Velayati a déclaré que le secrétaire d'État ne devait pas s'attendre à ce que d'autres pays succumbent aux « pressions » de Washington, dont « le seul objectif est de faire plaisir aux groupes sionistes même au détriment des intérêts du peuple américain ». Ils ont parlé à quelques heures d'intervalle à la même tribune de l'Assemblée générale. Christopher avait appelé la communauté internationale à « s'efforcer d'empêcher l'Iran d'acquiescer » des armes nucléaires ou balistiques. « Le rôle de l'Iran comme principal État soutenant le terrorisme rend encore plus inquiétante sa recherche clandestine d'armes de destruction massive », avait-il estimé.

d'après AFP



Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic (à droite), tend la main aux émissaires américains Roberts Owen (à gauche) et Chris Hill.

La Bosnie revient sur sa décision

d'après Reuter et AFP
SARAJEVO

Sur les instances de Washington et des Nations unies, la Bosnie est revenue hier sur sa décision de boycotter les entretiens de paix prévus aujourd'hui à New York.

« Je pense que nous pouvons nous engager dans les entretiens de demain à New York », a déclaré le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, lors d'une conférence de presse organisée après une rencontre avec les émissaires américains Roberts Owen et Chris Hill, arrivés le jour même à Sarajevo.

« La Bosnie-Herzégovine conservera son existence légale. Elle aura une Constitution, un parlement, une présidence, un gouvernement et ce document (conclu hier avec les émissaires américains) le confirme », a déclaré M. Silajdzic.

Sarajevo avait déclaré dimanche qu'elle refusait de participer aux entretiens de New York, les Serbes bosniaques insistant pour obtenir le droit de faire sécession du futur État bosniaque. Celui-ci doit être partagé entre une fédération islamo-croate et un mini-État serbe, aux termes d'un accord conclu le 8 septembre à Genève entre le gouvernement bosniaque, les Croates et les Serbes.

Le refus opposé par la Bosnie avait incité le secrétaire d'État américain Warren Christopher à y envoyer d'urgence Roberts Owen et Chris Hill. Il s'était également entretenu dans la matinée à ce sujet avec le président Alija Izetbegovic et le ministre bosniaque

des Affaires étrangères, Mohamed Sacirbey.

D'autre part, les Nations unies s'étaient elles aussi vivement émues de l'attitude de Sarajevo.

« Nous exhortons toutes les parties à participer à cette réunion, qui est d'une importance extrême compte tenu de la progression réalisée dans le processus de paix », a déclaré hier le porte-parole de l'ONU, Chris Gunness.

Sarajevo étant finalement revenue sur sa position, plus rien ne s'oppose à la réunion aujourd'hui à New York de Mohamed Sacirbey et de ses homologues de Croatie et de nouvelle Yougoslavie, les Bosno-Serbes étant représentés par Belgrade.

L'intransigence manifestée dimanche par le président bosniaque Alija Izetbegovic, qui avait interdit à Mohamed Sacirbey de participer à la rencontre, s'explique en grande partie par les succès militaires enregistrés sur le terrain depuis deux semaines par les forces islamo-croates. Leur offensive a en effet réduit à environ 50 % la part du territoire bosniaque contrôlée par les Serbes, contre 70 % auparavant.

Ces gains correspondent à un partage territorial voisin de celui que propose le plan de paix élaboré par le groupe de contact. D'après certains analystes, les musulmans bosniaques pourraient estimer que le champ de bataille leur est désormais plus favorable que la table des négociations.

Il est néanmoins évident que la situation militaire peut changer. Les forces bosno-serbes ont en effet déclaré hier qu'une contre-offensive leur avait

permis de reconquérir une partie du terrain perdu.

D'après des témoins, la ligne de front s'est déplacée d'environ cinq kilomètres à leur profit dimanche à l'ouest de Bosanski Novi, ville-frontière attaquée il y a dix jours par les troupes croates.

À Sarajevo, le porte-parole de la FORPRONU Chris Vernon a confirmé la réalité de la contre-offensive, tout en estimant que celle-ci était relativement limitée.

Compte tenu de l'évolution actuelle, les pays du groupe de contact se hasardent à envisager l'après-guerre et la tâche délicate du maintien d'une paix encore hypothétique.

Dans l'état actuel des choses, cette mission pourrait être confiée à une force internationale où l'Alliance atlantique jouerait un rôle prépondérant.

Mais une telle hypothèse donne déjà lieu à des dissensions entre les États-Unis et la Russie. Le général John Shalikashvili, président de l'état-major interarmes des États-Unis, a lancé hier un appel aux anciens pays du Pacte de Varsovie ayant signé le Partenariat pour la paix avec l'OTAN. Reste à savoir qui commanderait une telle force. Pour Moscou, il est impossible que ce soit l'OTAN. Comme on pouvait s'y attendre, la Russie a en effet clairement indiqué hier qu'il n'était pas question pour elle, dans une telle hypothèse, de placer ses soldats sous commandement de l'alliance atlantique. Elle s'est en revanche prononcée pour la création d'un commandement alterné.

► REPÈRES □ Armements

Une conférence pour tenter d'interdire les mines

BERNARD MEIXNER
de l'Agence France-Presse
VIENNE

Une conférence internationale de l'ONU sur les armes classiques inhumaines, dont l'enjeu est l'interdiction progressive de fabrication, de vente et d'utilisation des mines terrestres anti-personnel et la prohibition des armes-laser aveuglantes, s'est ouverte hier après-midi à Vienne.

Le Suédois Johann Molander a été élu président de cette conférence chargée de la révision de la Convention de 1980 « sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques aux effets traumatiques excessifs ou frappant sans discrimination ».

Sous-secrétaire adjoint aux affaires juridiques auprès du ministère des Affaires étrangères de la Suède, M. Molander a dirigé ces derniers mois le groupe d'experts gouvernementaux chargé de la préparation de la conférence.

Le coup d'envoi officiel a lieu ce matin avec l'intervention de plusieurs ministres des 49 pays signataires de la convention.

Depuis 1991, la communauté internationale s'attaque avec un vigoureux accoutrement au fléau mondial des mines qui tuent ou mutilent chaque année 20 000 civils dans le monde. Aujourd'hui, quelque 110 millions de mines anti-personnel sont encore enfouies dans le sol de 64 pays. Les victimes sont en grande majorité des paysans ou villageois vivant du produit de leurs terres, que ce soit en Afghanistan, au Cambodge, en Angola, en So-

110 millions de mines anti-personnel menacent la population civile



malie, en Éthiopie, au Rwanda, au Mozambique, au Vietnam, en Irak, en Iran ou dans les pays embrasés par de nouveaux conflits, tels la Bosnie ou certaines régions de l'ancienne URSS.

Les pays du tiers monde, particulièrement affectés par ces mines, ne sont pas les plus « empressés » à en obtenir l'interdiction, a souligné hier un porte-parole de l'ONU, M. Schaefer, citant à cet égard l'Inde et le Pakistan.

Sept pays (Belgique, Cambodge,

Colombie, Estonie, Irlande, Mexique, Suède) auxquels s'est joint hier le Danemark, ont annoncé officiellement qu'ils appuyaient une interdiction complète de la production, du stockage, du transfert et de l'utilisation des mines terrestres anti-personnel, mais cette tentative a peu de chances d'aboutir à Vienne, estime M. Molander.

Par contre, la conférence devrait s'entendre sur l'interdiction des mines sans partie métallique, dites « plastiques », donc difficilement dé-

tectables et qui posent un « problème », selon M. Schaefer.

Lors des travaux préparatoires, un consensus s'est également dégagé sur l'interdiction des mines mises en place à distance et qui ne sont pas dotées d'un mécanisme d'auto-destruction, ainsi que de « jouets explosifs » apparemment inoffensifs, a précisé de son côté M. Molander.

Les pays occidentaux ont également l'intention d'exercer une « pression psychologique » sur tous les pays réticents à une large révision de la convention et sur tous ceux qui n'y ont pas encore adhéré.

La plupart des 49 États signataires de la convention sur les armes inhumaines sont des pays occidentaux. Seuls trois sont africains.

L'Union européenne pour sa part doit présenter un moratoire pour interdire l'exportation des mines anti-personnel.

Enfin, la France, l'Autriche, la Suède et une dizaine d'autres pays vont oeuvrer pour ajouter un protocole supplémentaire à la convention qui interdirait l'emploi des armes laser aveuglantes qui pourraient être employées sur des champs de bataille d'ici deux à cinq ans.

Les États-Unis ont déjà testé un millier de fusils à laser qui peuvent brûler la rétine à distance. La Chine, la Russie, mais aussi la France et la Grande-Bretagne ont déjà entrepris des recherches dans ce domaine, selon M. Schaefer, qui a toutefois indiqué que le secrétaire américain à la défense, William Perry, avait annoncé que son pays soutiendrait toute négociation visant à interdire ce type d'armes.



POLITIQUE

Svend Robinson remporte la « primaire » néo-démocrate de l'Ontario

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le député Svend Robinson a remporté hier l'élection « primaire » de l'Ontario dans le cadre de la course à la direction du Nouveau Parti démocratique, qui se choisira un nouveau chef pour remplacer Audrey McLaughlin lors d'un congrès qui se tiendra à Ottawa du 12 au 15 octobre prochains.

Cette formation a organisé six « primaires » et un candidat doit en gagner au moins une ou obtenir au moins 15 p. cent du vote total s'il veut être sur les rangs lors du congrès.

M. Robinson avait déjà remporté celle du Québec alors que l'ex-député Lorne Nystrom avait gagné celle qui avait été organisée pour les syndicats et que l'ancien chef de l'aile néo-écossaise du parti,

Alexa McDonough, avait été choisie dans les Maritimes. Les trois sont donc assurés de participer à la confrontation d'Ottawa, qui réunira environ 2300 délégués.

Les résultats de la région de la Colombie-Britannique — qui inclut le Yukon, comté du chef actuel, et les Territoires-du-Nord-Ouest — seront rendus publics le 2 octobre et ceux des Prairies le 10.

Au Québec, qui compte moins de 500 membres sur 80 000, dans les Maritimes et en Ontario, M. Robinson, qui représente la circonscription de Burnaby-Kinsey en Colombie-Britannique, recueille 39 p. cent des suffrages contre 32 p. cent pour Mme McDonough, 22,6 p. cent pour M. Nystrom et 6,4 p. cent pour un écrivain de la côte Ouest, Hershel Hardin. Ce dernier sera probablement le seul aspirant qui aura été éliminé avant le congrès.

Pour compliquer les choses, la direc-

tion a décidé que les votes déposés lors de la primaire des syndicats seront pondérés pour équivaloir à 25 p. cent des suffrages totaux.

Un peu plus de 35 000 des 80 000 membres du NPD résident dans les Prairies, ce qui pourrait aider M. Nystrom, qui a représenté une circonscription de la Saskatchewan (Yorkton-Melville) à la Chambre des communes de 1968 jusqu'à sa défaite aux mains du Parti réformiste lors du scrutin général de 1993.

Quant à la région de la Colombie-Britannique, celle de M. Robinson, premier politicien au Canada à avoir déclaré son homosexualité, elle en compte un peu moins de 20 000, soit à peu près l'équivalent de l'Ontario. Dans cette dernière, M. Robinson, qui est âgé de 43 ans, a obtenu un score de 43,6 p. cent comparativement à 26,2 p. cent pour M. Nystrom et 22,9 p. cent pour l'ancien chef du NPD de Nouvelle-Écosse.

Les membres votaient par la poste aux « primaires », mais seulement le tiers d'entre eux environ se sont prononcés jusqu'à maintenant. Les résultats de ce scrutin au suffrage universel n'auront aucun impact mathématique sur le congrès de style traditionnel d'Ottawa mais il est évident que celui qui recueillera le plus de votes prétendra alors qu'il représente la « volonté populaire » au sein du NPD.

Le vote syndical a été exprimé lors de trois mini-congrès, un groupant les travailleurs de l'automobile, un deuxième tenu à Toronto par les délégués de l'Est du Canada et le troisième à Vancouver pour ceux de l'Ouest.

Mme McLaughlin avait succédé à Ed Broadbent le 2 décembre 1989 et le NPD avait fait élire neuf députés (sur 295), tous à l'ouest du Manitoba, lors du scrutin général du 25 octobre 1993, contre 43 aux élections de 1988.



Svend Robinson

Pearson : Charles Bronfman aurait approché personnellement Mulroney

Presse Canadienne
OTTAWA

Charles Bronfman a approché personnellement l'ex-premier ministre Brian Mulroney dans le dossier de la privatisation de l'aéroport Pearson de Toronto, a déclaré hier l'ancien Greffier du Conseil privé, Glen Shortliffe, devant un comité du Sénat qui enquête sur la transaction.

Il a également été démontré que M. Shortliffe, qui occupait la fonction de fonctionnaire numéro un du pays, avait discuté régulièrement du dossier avec M. Mulroney.

Il a dit que ce dernier avait été approché par M. Bronfman au cours d'une rencontre sociale, avant que le gouvernement n'annonce qu'un soumissionnaire rival avait été choisi pour assurer la privatisation de l'aéroport Pearson en décembre 1992.

A la suite de cette rencontre, M. Mulroney a demandé à M. Shortliffe s'il était possible d'impliquer la compagnie Claridge, appartenant à M. Bronfman, à titre de partenaire du soumissionnaire gagnant, Paxport.

M. Shortliffe a alors écrit un mémo, daté du 16 novembre



Charles Bronfman

1992, dans lequel il disait juger que les deux soumissionnaires avaient « peu de points communs qui pourraient les amener à travailler ensemble ».

Le Greffier avait de plus indi-

qué au premier ministre que Paxport — compagnie à laquelle était associée un conservateur en vue, Don Matthews — avait été préférée à Claridge parce qu'elle présentait des avantages supérieurs pour assurer la privatisation et le développement de l'aéroport Pearson.

Le 7 décembre 1992, Ottawa annonçait que le contrat allait à Paxport. Mais en février Claridge devenait le partenaire de Paxport, qui connaissait des difficultés financières.

Plus l'enquête sénatoriale progresse (et elle arrivera à terme bientôt), plus il devient évident que la transaction impliquant Paxport a connu des ratés dès le départ. Déjà, en mars 1993, la firme Deloitte et Touche avait averti le gouvernement que Paxport ne pouvait assumer seule le financement du projet.

Le Conseil privé avait envisagé la possibilité de faire en sorte qu'une société de la Couronne s'occupe du dossier Pearson, étant donné que Paxport était dans une situation financière précaire.

Le gouvernement Chrétien avait annulé le contrat peu après son accession au pouvoir.

Pas question de toucher aux pensions de vieillesse, soutient Ouellet

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
LORETTEVILLE

Il n'est pas question qu'Ottawa touche aux pensions de vieillesse, a soutenu hier le ministre des Affaires étrangères du Canada, André Ouellet.

« Il n'en a jamais été question, il n'en est pas question et il n'en sera pas question », a dit le ministre Ouellet à l'occasion d'une visite dans un foyer privé de personnes âgées en banlieue de Québec.

M. Ouellet a qualifié de « gros mensonge » les propos tenus la semaine dernière par le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau. Ce dernier avait alors accusé les libéraux fédéraux « d'attendre au 31 octobre (lendemain du référendum) pour s'attaquer aux pensions de vieillesse. À Ottawa, la réforme est prête mais ils la cachent », avait dit M. Parizeau.

« Il n'est pas question de toucher aux pensions », a répondu hier André Ouellet en signalant qu'il s'agissait de « droits acquis » que son gouvernement entendait respecter.

« Vos pensions, vous les avez et vous allez les garder », s'est engagé le ministre devant une vingtaine d'ainés venus l'écouter.

M. Ouellet a décrit l'attaque

de M. Parizeau comme « une bavure ». Il a invité les tenants du camp du OUI à mener une campagne basée sur le mérite de la question à discuter, soit la souveraineté du Québec.

Régimes de retraite

Le maintien des pensions de vieillesse ne signifie pas pour autant le maintien des prestations de retraite, a cependant signalé le ministre Ouellet aux journalistes qui l'interrogeaient.

Le régime des rentes est géré au Québec par le gouvernement québécois depuis 1964 mais c'est le gouvernement fédéral qui le gère dans les autres provinces canadiennes.

« Les études actuarielles ont démontré que cette question devra être révisée sinon cela pourrait créer problème au cours du prochain siècle, a dit M. Ouellet. Mais on ne peut pas prendre prétexte de cette révision pour dire que le gouvernement du Canada va enlever les pensions de vieillesse aux personnes âgées. »

M. Ouellet a aussi refusé de s'engager sur le montant des pensions de vieillesse à être versées et sur le seuil d'admissibilité. Ces détails sont réglés dans les budgets que présente annuellement le ministre des Finances.

« Je ne peux pas vous dire tout de suite la façon dont le ministre des Finances statuera dans le futur », a-t-il dit.

M. Ouellet a aussi vanté le système fédératif au Canada. « Il crée une saine émulation entre les paliers de gouvernement, ce qui favorise les citoyens », a-t-il dit.

Il a comparé le citoyen dans un système fédératif à un enfant qui peut s'adresser à sa mère si son père a refusé sa demande une première fois.

Par ailleurs, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, ne participera pas activement à la campagne du NON au Québec, si n'est que par le biais d'une couple d'interventions, a fait savoir M. Ouellet.

« Le chef du camp du NON est M. Johnson. Nous respectons son leadership et c'est lui qui dirige les troupes », a-t-il dit.

Le camp du NON est aussi partisan du changement, a-t-il soutenu. C'est ce camp qui a mis de l'avant les propositions de changement contenues dans les Accords de Meech et de Charlottetown.

« On attend un gouvernement à Québec qui est prêt à s'asseoir pour faire des changements. Pour danser, il faut être deux. Malheureusement, le gouvernement du Québec, au lieu de travailler avec nous, n'a que l'idée de vouloir sortir le Québec du Canada. Dès que cette question sera évacuée, nous pourrons passer à d'autres choses », a conclu le ministre.

Les PME de la Banque Nationale

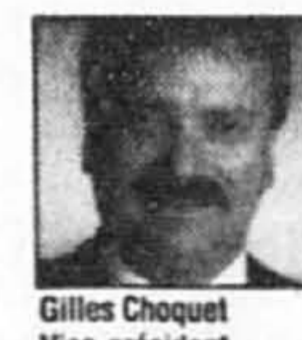
Félicitations aux lauréats 1995

Trois entreprises, de par leur dynamisme en affaires, leur compétence et leur sens de l'innovation, ont vu leurs efforts récompensés en se méritant le titre de lauréat du programme de reconnaissance des PME de la Banque Nationale dans la région Laurentides/Lanaudière.

La Banque Nationale encourage ceux et celles qui gagnent à entreprendre.



Les PME de la Banque Nationale



Gilles Choquet Vice-président de la région



PME d'or
Marilyn O'Connell
Gérante générale
Au Printemps Gourmet
(Fin d'hiver inc.)



PME d'argent
Jacques Tessier
Président-directeur général
Le Centre d'Informatique
CISJ Ltée



PME de bronze
Yvon Orban
Vice-président
Syraco inc.



Avec la participation de Samson Bélair/Deloitte & Touche

EN ÉCOUTANT Y'É TROP D'BONNE HEURE!

Comment participer:

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND Y'A DIT À PIMENT FORT?» en remplissant le coupon de participation publié dans La Presse du lundi au samedi jusqu'au 21 octobre.

Du lundi au jeudi vers 7h25, du 4 septembre au 27 octobre 1995, l'équipe de «Y'É trop d'bonne heure» pigera un coupon de participation.

L'équipe appellera les participants pour donner l'indice que Normand a dévoilé la veille (ou le vendredi précédent) à l'émission Piment Fort sur le réseau CKOI. Le participant répondant correctement, à l'émission Piment Fort, sera désigné gagnant. Les gagnants recevront deux billets doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Les voyages devront être effectués du 18 au 23 décembre 1995.

Les règlements du concours sont disponibles à CKOI et à La Presse et les fac-similés faits à la main sont acceptés. La valeur totale des prix est de 37088\$.



Gagnez l'un des 16 voyages doubles au SuperClubs Varadero à Cuba



Si c'est à Varadero...

Club Varadero. Un nom qui évoque les étendues de sable blanc du célèbre littoral cubain. Mais plus que plages, le Club Varadero offre grâce à son forfait un cadre unique qui conjugue détente et douceur de vivre.

...c'est inclus.

CKOI FM-CKOI QUE NORMAND Y'A DIT À PIMENT FORT?
C.P. 96,9
Montréal (Québec)
H4G 3M1

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:
7h25: () _____
8h25: () _____



Musique

Ravel au premier « Grand Concert » de l'OSM



CLAUDE GINGRAS

Absent à l'ouverture de la saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal la semaine dernière, Charles Dutoit est rentré de Paris pour le concert de dimanche et dirigera cette semaine le premier programme de la série « Grands Concerts ».

À cause, encore une fois, de l'occupation de la salle Wilfrid-Pelletier par l'Opéra de Montréal (avant-dernière de *Fedora* demain soir), l'habituelle reprise du concert du mardi aura lieu jeudi soir. On notera, en outre, un concerto différent chaque soir.

De Ravel, le pianiste français Jean-Yves Thibaudet jouera le Concerto en sol majeur ce soir et le Concerto pour la main gauche jeudi soir. La semaine prochaine, il les enregistrera pour Decca / London avec Dutoit et l'OSM, en même temps que les Concertos de Honegger et de Franck inscrits au programme du premier « Matin symphonique Métro » mardi prochain. Pour Dutoit et l'OSM, il s'agit d'un réenregistrement des deux Ravel : ils les avaient gravés en 1982 avec Pascal Rogé.

Le programme du concert est complété par l'ouverture *Le Roi Lear*, de Berlioz, une suite de l'opéra-comique *La Fille de Perth*, de Bizet, et la première Symphonie de Sibelius.

Donc, l'OSM joue cette semaine ce soir et jeudi soir, 20 h. Et la semaine prochaine, le premier concert double de la série « Gala » aura lieu lundi et mardi. C'est-à-dire que le public du mercredi sera de nouveau déplacé. La raison, cette fois, est différente : la fête juive de mercredi prochain, 4 octobre, explique un porte-parole de l'OSM.

L'Orchestre Métropolitain ne changerait certainement pas la date d'un concert à cause d'une fête juive. Mais à l'OSM, on en tient compte. À l'OSM, mais non à New York, capitale juive s'il en est. Mercredi prochain, la Philharmonique ne joue pas, non pas à cause de la fête mais tout simplement parce que « we don't usually perform on Wednesdays », nous a dit la téléphoniste. Peut-être le Metropolitan Opera tient-il compte de ladite fête, comme l'OSM ? Not at all : on y donnera *Don Giovanni* mercredi soir prochain.

AU CHALET DE LA MONTAGNE

Le Festival de Musique de chambre de Montréal présente au Chalet de la Montagne se termine ce week-end, avec trois concerts, à 19 h 30. Vendredi, le pianiste Jerome Lowenthal jouera des pages de Mozart, Chopin et Bartok, le Trio op. 67 de Chostakovitch avec le violoniste Paul Rosenthal et le violoncelliste Denis Brodt et le Quintette op. 44 de Schumann avec le St. Lawrence Quartet. Samedi soir, le St. Lawrence jouera le troisième Quatuor de Bartok et le Quintette K. 516 de Mozart avec l'altiste Toby Hoffman. La pianiste Lydia Artymiw complètera le programme avec d'autres musiciens dans le Quintette op. 34 de Brahms. Dimanche soir, certains des mêmes participants et d'autres nouveaux, locaux et étrangers, joueront la Sonate pour flûte, alto et harpe de Debussy, le Quatuor avec deux violoncelles d'Arensky

et le célèbre Quintette *La Truite*, de Schubert.

VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

L'Orchestre symphonique des étudiants de McGill ouvre sa saison vendredi et samedi soirs, 20 h, Pollack Hall, sous la direction de Timothy Vernon et avec la participation de l'Orchestre à vent de McGill. Programme : *Pantomime*, de Pierre Mercure, Concerto pour piano et instruments à vent de Stravinsky (soliste : Marina Mdivani) et septième Symphonie de Bruckner.

Vendredi soir encore, 20 h 15, à la Chapelle Saint-Louis de l'église Saint-Jean-Baptiste : première tranche d'un intégrale du *Clavier bien tempéré*, de Bach, par le claveciniste Luc Beauséjour.

Samedi soir également, 20 h : Musica Camerata Montréal, avec le soprano Valerie Siren, dans un programme d'opérette, de cabaret et de tango, au Redpath Hall de McGill ; les hautes-contre Drew Minter et Daniel Taylor dans un programme Purcell, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur ; et la basse Joseph Rouleau dans un récital de mélodies et d'airs d'opéras, au Pavillon des Arts, de Sainte-Adèle.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

C'est dimanche que sera célébrée la Journée internationale de la Musique, avec, rien qu'à Montréal, 24 événements dont la liste a été publiée dans ces pages jeudi. Plusieurs concerts inscrits à la Journée font partie des séries régulières de certains organismes.

Ainsi, le Ladies' Morning Musical Club ouvrira sa saison à 15 h 30, Pollack Hall de McGill, par un concert de Millennium, jeune quatuor canadien formé de Rena Sharon, pianiste, Martin Beaver, violoniste, Scott St. John, altiste, et Shauna Rolston, violoncelliste. Le programme : Quatuors K. 493 de Mozart, op. 26 de Brahms et La mineure de Turina et première partie d'une oeuvre commandée par l'ensemble, *Four Degrees of Freedom*, de K. Marie Murphy.

Le soir à 20 h, à l'église N. D. du T. S. Sacrement, le Studio de Musique ancienne de Montréal ouvre sa saison avec un programme de motets d'Henry Desmarest et des motets en abénaquis tirés de son disque commenté dans nos pages samedi dernier.

LE MÉTROPOLITAIN LUNDI

Le jeune chef Gilles Auger ouvrira la saison de l'Orchestre Métropolitain lundi soir, 20 h, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Programme : *Music for the Royal Fireworks*, de Handel, Concerto pour piano no 23 de Mozart, avec André Laplante, et Symphonie no 100 de Haydn.

JEAN LAPOINTE ET L'OSM

Le fantaisiste Jean Lapointe chantera « plusieurs de ses plus grands succès », nous informe un communiqué, lors du spectacle qu'il donnera au Forum les 10 et 11 novembre avec l'OSM dirigé par Jacques Lacombe. Entre autres : *C'est dans les chansons*, *Rire aux larmes* et *Chante-la ta chanson*. L'orchestre jouera l'ouverture de *Candide*, de Bernstein, *Es-pana*, de Chabrier, et la *Bacchanale de Samson* et *Dalila*, de Saint-Saëns.

L'« ENGOUEMENT » ET LE « BARTON »

Suggestion à la direction de la Place des Arts : puiser dans les fameuses « redevances » automatiquement collées à l'achat des billets, pour fournir un dictionnaire aux rédacteurs du *Magazine* remis à l'entrée des spectacles. Dans l'édition septembre-octobre, on parle de l'« engouement » des Montréalais à l'endroit de Diana Soviero. Il s'agit presque d'une insulte, l'engouement étant, comme chacun sait (ou devrait savoir), un enthousiasme passager et injustifié. Dans une autre page, le mot « baryton » est écrit trois fois « bariton ».

Ferland sur une scène montréalaise après trois ans d'absence

« Écoute pas ça » au Monument National jusqu'au 1^{er} octobre

SONIA SARFATI
collaboration spéciale

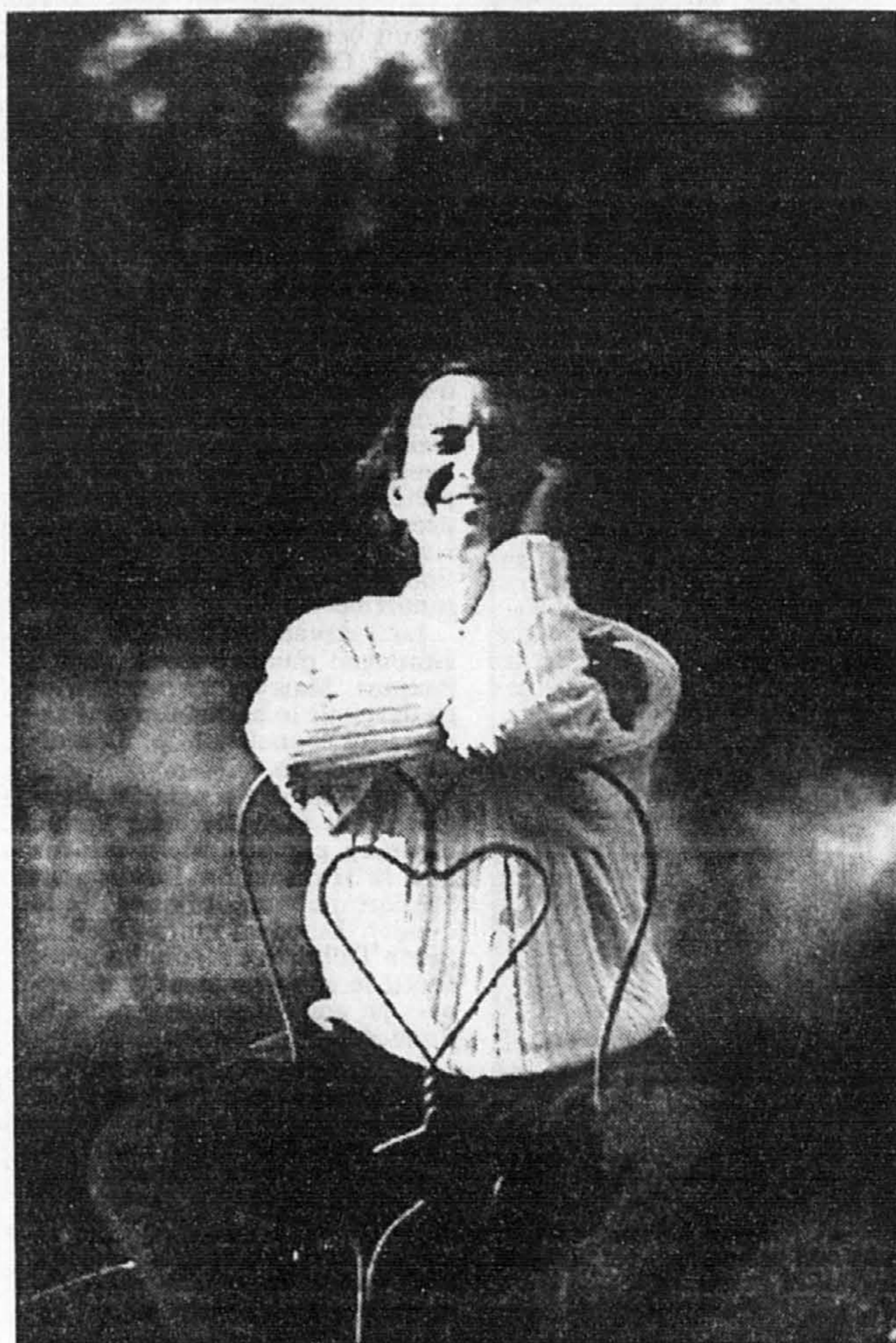
« Si j'étais plus vieux... enfin, si je n'étais pas si jeune, ce serait merveilleux de quitter maintenant, avec les mêmes étincelles, les mêmes étoiles qu'il y a en ce moment autour de moi », lance Jean-Pierre Ferland, le rire dans la voix (et sûrement dans les yeux), lors d'une entrevue téléphonique accordée à 24 heures de sa rentrée à Montréal avec le spectacle *Écoute pas ça*, que l'on écouterait quand même, dès ce soir et jusqu'au 1^{er} octobre, au Monument National.

Jean-Pierre Ferland revient donc sur une scène montréalaise, après trois ans d'absence, après un disque qui fait l'unanimité chez les critiques et le public, après une soirée-hommage parmi les plus réussies des « Fête à... » présentées dans le cadre des Francofolies de Montréal et après six représentations d'*Écoute pas ça* données loin, loin en province.

« À Gaspé, Rivière-du-Loup... là où je n'ai pas d'amis, note-t-il. Je voulais me laisser influencer par le vrai public. Histoire d'avoir l'heure juste, le son juste. Ce son, on l'a trouvé. Et il est magnifique. » Comme celui d'*Écoute pas ça* - le disque, puisque *Écoute pas ça* - le spectacle se veut à l'image de l'album.

Surtout dans sa première partie, où Ferland reprend les *Envoyés à la maison*, *After Shave* et autres *Faut pas aimer trop vite*, *faut pas aimer trop fort*. Ceci, en compagnie des guitaristes Alain Leblanc et Bob Cohen, et du contrebassiste Peter Kisilenko.

Une intimité tout acoustique qui risque de surprendre dans la deuxième partie du spectacle, où Ferland répond aux demandes du public.



« Je n'ai jamais eu autant de plaisir à chanter. Ça peut paraître prétentieux de dire ça, mais je trouve que je chante tellement plus ouvertement, des chansons plus belles que jamais ! »

L'idée magnifique : « On ne fait jamais le même spectacle », indique l'auteur-compositeur-interprète. Mais elle est risquée, la plupart de ses pièces ayant été enregistrées avec de grosses formations : « Dans certains cas, ce n'est pas évident », admet Jean-Pierre Ferland.

Sur la route 11, par exemple, qu'on lui a (bien sûr !) demandé. Il s'est exécuté. Et en a tiré bien du plaisir. La magie de trouver « une plus grande intimité et une plus grande harmonie » à un texte tant de fois interprété.

Autre écueil possible à cette formule : les trous de mémoire. Après tout, Ferland est l'auteur de quelque 400 chansons. « Il faut que je me souviene pour qui j'ai écrit tel ou tel texte, et dans quelles circonstances. Là, les paroles reviennent », indique-t-il avant de préciser qu'en vue du spectacle, il a tout de même répété et adapté une centaine (!) de pièces avec ses musiciens.

« On répète depuis deux mois. On travaille fort — autant pour le son que pour les éclairages —, mais on a bien du fun. Si je n'ai pas le trac — mais, je le sais, je vais l'avoir... pendant deux chansons ! — ça va être formidable », poursuit un Ferland qui, décidément, semble serein. Et qui l'est. « C'est que je n'ai jamais eu autant de plaisir à chanter. Ça peut paraître prétentieux de dire ça mais je trouve que je chante tellement plus ouvertement, des chansons plus belles que jamais ! »

Un avis que partageent en fait ceux qui sont tombés sous le charme d'*Écoute pas ça*. Ils sont nombreux. Si nombreux que Ferland se sent aimé. Vraiment très aimé, ces temps-ci. Un phénomène qu'il n'explique pas. « Mais je le goûte, fait-il remarquer. Et ça a très bon goût. »

Montréal à l'heure du blues du 4 au 14 octobre

Au Medley, à L'Ours qui fume, au Saint-Sulpice, aux Retrouvailles et aux Beaux-Esprits

SUZANNE COLPRON

Du 4 au 14 octobre, Montréal va vivre au rythme envoûtant du blues.

Le festival, organisé par Le Medley, la nouvelle salle de spectacles aménagée dans l'ancien Vieux-Munich, au terme du bref et malheureux épisode du *Berri Blues*, aura lieu dans cinq établissements de la rue Saint-Denis.

Outre Le Medley, le blues aura la vedette sur les scènes de L'Ours qui fume, du Saint-Sulpice, des Retrouvailles et des Beaux-Esprits.

Ces cinq établissements présenteront 54 shows de blues en neuf jours, ou plutôt en neuf soirs.

Prix d'entrée : 2 \$ par soir et par établissement. Notez que les spectacles présentés à L'Ours qui fume et au Saint-Sulpice seront gratuits.

Jean Clair en visite au MBA

Jean Clair, le directeur du Musée Picasso à Paris qui est aussi le conservateur en chef de l'exposition gigantesque consacrée aux symbolistes au Musée des beaux-arts de Montréal, participera samedi à un colloque or-

ganisé par le musée montréalais autour du thème suivant : le symbolisme en peinture : un mouvement réactionnaire ? M. Clair sera accompagné de plusieurs spécialistes dont certains ont participé à l'exposition

Paradis perdus que le MBA présente jusqu'au 15 octobre. Le colloque durera toute la journée, de 9 h 30 à 17 h, à l'Auditorium Maxwell-Cummings, 1379 ouest, rue Sherbrooke. Droits d'entrée : 5 \$.

son, le principal commanditaire de l'événement...), fera relâche le 8 octobre pour reprendre du 11 au 14 octobre. Seul le Bob Walsh Blues Band sera en spectacle le 8 octobre aux Beaux-Esprits.

Parmi les artistes invités, mentionnons Little Anthony ans the Locomotives, une formation de Boston composée de sept musiciens ; le bluesman Stephen Barry et de son acolyte Michael Browne ; Bryan Lee, ce chanteur et guitariste aveugle qu'on a pu voir pour la première fois en 1992 au Festival de jazz de Montréal ; Bob Walsh, la plus belle voix de blues du Québec ; Carl Tremblay, l'harmoniste de Québec ; et L'Il Ed And The Blues Imperials, un groupe originaire de Chicago.

On verra aussi J. D. Slim et le Blue Rocket Special, Lou Simon, Rick Weston & The Blue Cats, Gina Seram, Sylvie Perron et Alan Gerber.

En bref

ROCK & ROLL AU 33

Vermont ETV (câble 33) poursuit ce soir la série *Rock & Roll*, diffusée en rafale depuis dimanche et jusqu'à jeudi (21 h à 23 h). L'épisode *Crossroads* (21 h) jette un regard sur l'influence du blues afro-américain sur les groupes rock britanniques du milieu des années 60 — Cream, le trio mené par Eric Clapton, les Yardbirds, les Animals et les Stones — et l'émergence des guitar heroes comme Jimi Hendrix. L'épisode *Blues in Technicolor* (22 h) s'attarde à la musique dite psychédélique, l'expérience ultime en matière de recherche musicale, à l'époque. À revoir et à réentendre : les Grateful Dead (dont le leader Jerry Garcia vient de mourir), les Byrds, Janis Joplin et Jefferson Airplane.

AU BOX-OFFICE

Le film *Seven* (Sept) a attiré près de deux fois plus de spectateurs que la production à saveur érotique *Showgirls*. Voici la liste des films les plus populaires du week-end en Amérique du Nord et les recettes estimées pour chacun. 1. *Seven*, 14,5 millions ; 2. *Showgirls*, 8,3 millions ; 3. *To Wong Foo : Thanks for Everything, Julie Newmar*, 4,4 millions ; 4. *Dangerous Minds*, 2,9 millions ; 5. *Clockers*, 2,7 millions.

Presses Canadienne
TORONTO

La ministre ontarienne de la Culture a averti les milieux culturels qu'elle s'appropriait à effectuer des coupures « très substantielles » dans les programmes gouvernementaux de soutien financier aux arts.

Dans une entrevue au *Toronto Star*, Mme Marilyn Mushinski, a annoncé que « les nouvelles ne seraient pas bonnes ». « L'ampleur des compressions budgétaires à venir ?

Impossible à dire. Mais ce sera quelque chose », a-t-elle dit.

Le quotidien, rapportant des sources anonymes oeuvrant au sein du ministère, dit que d'ici deux ans le gouvernement Harris sabrerait jusqu'à 40 p. cent des fonds alloués à la culture.

« Nous en sommes rendus à la croisée des chemins. Nous ne pouvons plus continuer comme cela », a ajouté la ministre.

Donner l'argent directement aux artistes et cesser d'entretenir une bureaucratie lour-

de et inefficace, tel est l'engagement pris par Mme Mushinski. « La bureaucratie a augmenté au détriment du soutien direct aux artistes », a-t-elle dit.

L'annonce des restrictions budgétaires dans le secteur de la culture devrait être faite incessamment, a-t-elle précisé.

Le premier ministre, Mike Harris, s'était fait élire en juin en promettant qu'il réduirait les dépenses et contrôlerait le déficit et la dette nationale accumulée, un monstre de 100 milliards.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 95

LES GRANDS CONSTRUCTEURS

ne manquez pas ce cahier spécial demain dans

La Presse

SPECTACLES

Variétés

MONUMENT NATIONAL (1182, St-Laurent) Jean-Pierre Ferland : 20 h. QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis) Bob Walsh et Billy Craig : 21 h. BALATTOU (4372, St-Laurent) 2 Squared Jam Band : 22 h. BIDDLE'S Trio Bernard Primeau : de 19 h 30 à minuit. CLEO'S (4062A, St-Laurent) Trio Pierre Beluse : 21 h 30.

Salles de répertoire

BANDIT QUEEN Cinéma de Paris : 21 h 30. BARAKA Cinéma du Parc (1) : 14 h. BATMAN À JAMAIS Paroisis : 20 h. BUGS BUNNY FILM FESTIVAL Cinéma de Paris : 17 h, 19 h 15. CASPER V.F. Paroisis : 18 h. CHEMIN BRUT (LE) DE LISETTE ET ROMAIN, RICHARD BOUTET Cinéma Parallèle : 19 h 30. DON JUAN DE MARCO Cinéma du Parc (1) : 21 h 30. FARINELLI Conservatoire d'art cinématographique : 14 h 45. FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC Cinéma ONF : 17 h 30, 19 h 30. FLUKE V.F. Paroisis : 18 h 05. IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRIQUE LE SERENGETI Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h (version anglaise). JLG/JLG Cinéma Parallèle : 18 h, 21 h 30. JOHNNY MINÉRIQUE Paroisis : 22 h 10. JUGE DREDD V.F. Paroisis : 20 h 10. LÉGENDES D'AUTOMNE Cinéma du Parc (3) : 15 h 30. MARCHÉ OU CRÈVE Paroisis : 22 h 15. MARRÉ ROUGE Paroisis : 22 h 10. MEET THE FEEBLES Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 45. MURIEL'S WEDDING Cinéma du Parc (1) : 19 h.

NO SMOKING

Cinéma du Parc (3) : 21 h 15. PENDANT TON SOMMEIL Paroisis : 20 h 05. PETITE PRINCESSE (LA) Paroisis : 18 h 10. PULP FICTION Cinéma du Parc (1) : 16 h. SANSHO THE BAILIFF Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30. SMOKING Cinéma du Parc (3) : 18 h 15. SPIKE & MIKE'S SICK & TWISTED FESTIVAL OF ANIMATION 2 Cinéma du Parc (2) : 15 h, 19 h 15. 37.2 LE MATIN Cinéma du Parc (3) : 13 h.

Théâtre

THÉÂTRE ST-DENIS 2 Le Bourgeois gentilhomme, de Molière. Mise en scène de Denise Filiatrault. Avec Benoît Bréard : 20 h. THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau, 300 e., de Maisonneuve) Le voyage du Couronnement, de Michel Marc Bouchard. Mise en scène de René Richard Cyr. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h. THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts) Suzanne ou Les désamais amoureux 11, de Geneviève Serrault et Benno Besson. Mise en scène d'André Brassard. Avec Marie Tiro, Anne Dorval, Jean Pettitclerc, Pierre Rivard. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h; dim., 15 h. SALLE DU GESÙ (1200, Bleury) Scènes de la vie conjugale, de Ingrid Bergman. Trad. de François Tassé. Mise en scène de Rita Russek. Avec Louise Marleau et Robert Savoie : 20 h. THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (1030, ST-HUBERT) Britannicus, de Racine. Avec Luis Bertrand, Nathalie Catudal, Jean-Maurice Gélinas, Ronald Houle, Isabelle Moreau, Martin Randez et Mario Saint-Amand. Du merc. au dim., 20 h. THÉÂTRE DE LA VILLE (180 e., de Gentilly, Longueuil) Les Muses orphelines, de Michel Marc Bouchard. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Louise Portal, Pascale Desrochers, Stéphane Simard et Marie-France Lambert : 20 h.

En bref

GINETTE RENO EN DEUIL DE SA MÈRE

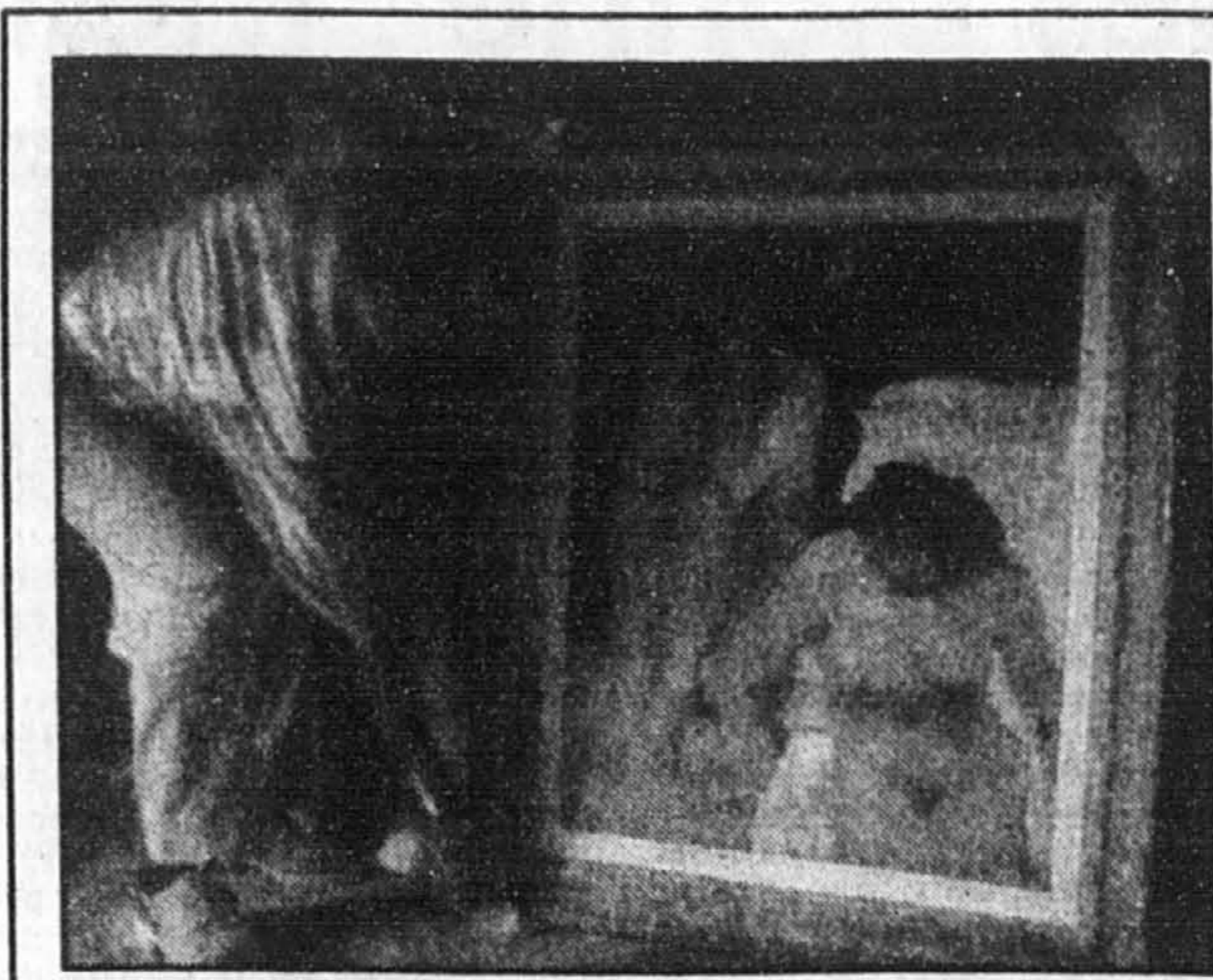
La mère de la chanteuse Ginette Reno, Mme Loretta St-Amand-Raynault, est décédée d'un cancer généralisé à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, à Montréal. Mme St-Amand-Raynault, une septuagénaire, avait été admise à l'hôpital il y a trois mois pour une fracture à la hanche, mais les médecins avaient diagnostiqué un cancer avancé. Elle sera exposée à la maison Alfred Dallaire, 2750 boulevard Marie-Victorin, à Longueuil, demain à compter de 14 heures. C'est également à cet endroit que se tiendra la liturgie tenant lieu de funérailles, soit une réunion de prières, demain soir, à 20 h 30.

GLORIA ESTEFAN : UN ACCIDENT

Le bateau de la chanteuse Gloria Estefan et de son mari et producteur Emilio Estefan, a percuté une moto marine au large de Miami. L'homme de 29 ans qui pilotait le petit engin a été tué. Sa passagère, âgée de 22 ans, repose dans un état stable. Selon le capitaine Mike Lamphear, de la patrouille maritime de la Floride, Emilio Estefan ne serait pas responsable de la tragédie. Ce dernier naviguait à moins de 30 kilomètres à l'heure et c'est le pilote de la moto marine qui sautait dans les vagues du bateau. Une fausse manœuvre a entraîné la collision et la chute du pilote dans les hélices du bateau.

LES PETITS CULKIN FONT LA FÊTE

Livré à lui-même dans la vie



Précieux Gauguin en Égypte

Un employé égyptien prépare le célèbre tableau La vie et la mort du peintre français Paul Gauguin pour une exposition qui se tiendra au musée Mahmoud-Khalil à partir du premier octobre. Le tableau, valant 50 millions US selon le musée, figure parmi les plus connues des oeuvres exposées.

comme dans son film Maman j'ai raté l'avion, Macaulay Culkin, aujourd'hui âgé de 15 ans, organise avec ses six frères de bruyantes soirées, rapporte le New York Post. Certains voisins racontent que les enfants Culkin, âgés de six à dix-neuf ans, et dont les parents se disputent la garde, reçoivent de nombreux adolescents pour des fêtes « généreusement arrosées à la bière ». Kit Culkin et Patricia

Brentrup, qui ne sont pas mariés, se sont séparés récemment et s'attaquent en justice pour la garde de leurs enfants et la gestion de la fructueuse carrière de Macaulay et de son frère Kieran.

400 000 \$ POUR 100 PAGES DE CHATEAUBRIAND

Une centaine de pages du manuscrit des Mémoires de sa vie de Chateaubriand, retrou-

vées en Mayenne à la faveur d'un inventaire de succession en mai, ont été vendues dimanche aux enchères à Mayenne 400 000 dollars et préemptées par la Bibliothèque Nationale. Découvertes dans une propriété en Mayenne lors d'un inventaire de succession, les 114 pages du manuscrit des Mémoires de ma vie, qui seront reprises par Chateaubriand, remaniées, dans les Mémoires d'outre-tombe, dormaient depuis quelques dizaines d'années dans une malle, à indiqué le commissaire priseur, Me Pascal Blouet. Ces pages, que l'on croyait jusqu'alors perdues, ont été écrites à la Vallée-aux-Loups, près de Paris, et à Dieppe de 1812 à 1814, puis au château de Montboissier en 1817. Elles se présentent sous la forme de doubles feuillets de format oblong, écrits recto verso. Chateaubriand y raconte son enfance à Saint-Malo avec son ami Gesril, qui « ne se plaisait qu'au milieu des bagarres d'enfant », évoque ses études au collège de Rennes où se remémore le « respect » et la « frayeur » que lui inspirait son père.

DES HAMBURGERS VÉGÉTARIENS POUR LA BOSNIE

Linda McCartney, épouse de l'ancien chanteur et bassiste des Beatles, Paul McCartney, va envoyer d'ici deux semaines un million de hamburgers végétariens aux petites victimes de la guerre en Bosnie. « Il serait formidable que d'autres dirigeants de l'industrie agro-alimentaire prennent la suite parce que les enfants ont besoin de beaucoup d'aide en Bosnie », a déclaré Mme McCartney, qui a lancé sa propre ligne de produits végétariens.

KWANAGH! HUMORISTE

11, 12 ET 13 OCTOBRE, 20 H • THÉÂTRE ST-DENIS II • 790-1111

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

19:29 2 - LA FACTURE L'accès facile des jeunes aux cartes de crédit. Les médicaments génériques : pas très connus au Québec. Et pourtant moins chers. 20:00 10 - LE MATCH DE LA VIE La surmédication des personnes âgées; les audacieux monteurs de lignes d'Hydro-Québec; Normand Lévêillé, un accidenté du hockey. 17 - CONSOMMATION Plusieurs sujets intéressants en plus de la bonne cuisine de Pinard. Notamment des billets de théâtre à rabais et comment choisir une carte de crédit, dont les avantages et les conditions varient. 21:00 3 - LES HÉRITIERS DUVAL Encore une saison bien noire qui se dessine... 10 - LA PEAU ET LES OS Documentaire de Johanne Prigent sur les adolescents anorexiques ou boulimiques. 22:00 10 - CHA BA DA Invités : l'astronaute Buzz Aldrin, le duo suédois Yakida, Patrick Huard et Stéphane Bureau. 2 - MURDER ONE Deuxième épisode de la nouvelle série du plus créatif des concepteurs américains, Steven Bochco. 3 - BESOIN D'AMOUR Invités : Rudy Caya et Louise Beaudoin. 23:00 10 - UNE FAMILLE FORMIDABLE Titre trompeur : en fait, c'est d'une famille horrible qu'il est question dans ce film de Monicelli. Une comédie de moeurs. 10 - LE MIROIR SE BRISA Un policier britannique de 1980 avec Angela Lansbury et Elizabeth Taylor.

Table of TV programming schedules with columns for channels (CANAUX), time slots (18 h 00, 18 h 30, 19 h 00, 19 h 30, 20 h 00, 20 h 30, 21 h 00, 21 h 30, 22 h 00, 22 h 30, 23 h 00, 23 h 30), and program titles. Includes logos for La Presse, CKOI, and SODEC.

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

IMMOBILIER

132 A LOUER CENTRE-VILLE... ROSEMOND, 4 1/2, près 106, 26, terrasse 518 S. 932-7004...

133 A LOUER VIEUX-MONTRÉAL... LOFTS équipés, rénovés, 350' et + à partir de 900 \$... 447-7074...

135 A LOUER LAVAL, RIVE-NORD... A CHOMÉDEY, 1 mois gruit, 3 1/2, 5 1/2, pour lofts très prisés... 754-5444...

136 A LOUER RIVE-SUD... BROSSARD, 4 1/2, frais peint, plancher de bois, entrée lux. portes solides... 338-7755...

137 A LOUER BANLIEUE OUEST... A DORVAL, rue Brunet, 4 1/2, récent, entrée lux., état. 4000 \$... 332-2500...

139 A LOUER LAURENTIDES... MONT TREMBLANT, maison à louer, 2 chambres, 2 salles de bain, 2 terrasses... 731-6171...

140 A LOUER ESTRIE CANTONS DE L'EST... A SUTTON, maison de ville, près centre-ville, 3 étages, foyer, balcon, meublé à compléter... 514-279-3850...

141 A LOUER LAURENTIDES... A SUTTON, maison de ville, près centre-ville, 3 étages, foyer, balcon, meublé à compléter... 514-279-3850...

142 A LOUER LAURENTIDES... A SUTTON, maison de ville, près centre-ville, 3 étages, foyer, balcon, meublé à compléter... 514-279-3850...

143 ETATS-UNIS HORS FRONTIÈRES... HALLANDALE, maison mobile sur terrain, 3 chambres, 2 salles de bain, Florida room, pour nov et déc... 288-0654...

144 ETATS-UNIS HORS FRONTIÈRES... A DEERFIELD, L'ouest 101 Poyet-moines, cour, 5 min. de la mer... 514-835-1631...

145 ETATS-UNIS HORS FRONTIÈRES... A POMPANO, The 9th Green, magnifique condo 4 1/2, tennis, golf, centre comm. 621-2893... 594-8784...

146 ETATS-UNIS HORS FRONTIÈRES... A WATERBURY, West Palm Beach, condo, 116-626-8000, sem. 18 h... 447-7074...

147 ETATS-UNIS HORS FRONTIÈRES... A WATERBURY, West Palm Beach, condo, 116-626-8000, sem. 18 h... 447-7074...

149 PROPRIETES A LOUER... BROSSARD, 9 1/2, 1988, semi-cad. 39 000 \$, 901 Morris, 1000 \$... 342-5228...

150 CONDOMINIUMS COPROPRIETES A LOUER... A VAUDREUIL, complexe unique, unité de prestige, 2800 pi. car... 342-5228...

151 MAISONS REPOS CENTRES D'ACCUEIL... BOIS-DES-FILONS, Ré. privée pour aînés, Ambiance familiale, bonne cuisine, piscine coin feu... 505 \$ (tout compris) 671-7631...

152 GARAGES... ED.-MONTPELTY 2515, chauffé, face U. de Montréal, 484-7036... 484-7036...

153 CHALETS A LOUER... A LOUER semi-dét. pour saison d'hiver 2 chambres, garage, V.I. 1-819-425-4242... 425-3775...

154 ON DEMANDE A PARTAGER... A + CHERCHE logement à partager ou co-locataire... 990-7509...

155 SOUS-LOCATION... APP. condo 4 1/2 entièrement meublé, literie, tout inclus... 484-7036...

156 APPARTEMENTS MEUBLES... A 2 pas de la Bourde, magnifique condo 2 1/2, Vieux-Montréal... 975-5... 289-9333...

157 PROPRIETES A REVENDUS... LIBERTY, Terehuitville, 4 logements, rev. 40 000 \$... 324-6987...

158 MAGASINS A LOUER... LAVAL, face centre 2000, superbe location, St-Martin et Daniel Johnson... 600 et 5000 pi car...

159 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

160 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

161 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

162 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

163 PROPRIETES A LOUER... BROSSARD, 9 1/2, 1988, semi-cad. 39 000 \$, 901 Morris, 1000 \$... 342-5228...

164 PROPRIETES A LOUER... A VAUDREUIL, complexe unique, unité de prestige, 2800 pi. car... 342-5228...

165 MAISONS REPOS CENTRES D'ACCUEIL... BOIS-DES-FILONS, Ré. privée pour aînés, Ambiance familiale, bonne cuisine, piscine coin feu... 505 \$ (tout compris) 671-7631...

166 GARAGES... ED.-MONTPELTY 2515, chauffé, face U. de Montréal, 484-7036... 484-7036...

167 CHALETS A LOUER... A LOUER semi-dét. pour saison d'hiver 2 chambres, garage, V.I. 1-819-425-4242... 425-3775...

168 ON DEMANDE A PARTAGER... A + CHERCHE logement à partager ou co-locataire... 990-7509...

169 SOUS-LOCATION... APP. condo 4 1/2 entièrement meublé, literie, tout inclus... 484-7036...

170 APPARTEMENTS MEUBLES... A 2 pas de la Bourde, magnifique condo 2 1/2, Vieux-Montréal... 975-5... 289-9333...

171 PROPRIETES A REVENDUS... LIBERTY, Terehuitville, 4 logements, rev. 40 000 \$... 324-6987...

172 MAGASINS A LOUER... LAVAL, face centre 2000, superbe location, St-Martin et Daniel Johnson... 600 et 5000 pi car...

173 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

174 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

175 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

176 PROPRIETES A LOUER... A VENDRE, cour de ferraille, 3 acres, avec maison 3 chambres et bâtiment en bloc... 905-323-9391...

177 COMMERCES... CAFE dépanneur, rev. net 75 000 \$, 39 000 \$, 901 Morris, 1000 \$... 342-5228...

178 COMMERCES... CAFETERIA 70 places à Mtl, équipe, 10 000 \$... 259-1217...

179 COMMERCES... CLUB vidéo, secteur Mirabel, 1700 pi car, 2500 films... 342-5228...

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS... A LAVAL, 800 à 19 000 pi car, 648-6390...

181 AUTOUTRAGE 440... MAGASIN à louer 5000 pi car, visibilité exceptionnelle, à côté de Yvelin Plus, 4 chambres, 5000 \$... 735-1555...

182 COMMERCES A LOUER... CONCESSION de cuisine dans Auberge, pour restaurateur et salle à manger, belle situation dans les Laurentides... 319-8878...

183 ENTREPOSITS A LOUER... MODERNE, prix concurrentiel à 1 mois gruit, Colson sceller/système palette... (514) 274-7671...

184 BUREAUX A LOUER... A QUEBEC, sur GRANDE-ALLEE bureau luxueux à frais partagés... 319-8878...

185 LIVRES... ACHETONS LIVRES variés. Service à domicile, 524-2819... 524-2819...

186 BUREAUX A LOUER... A QUEBEC, sur GRANDE-ALLEE bureau luxueux à frais partagés... 319-8878...

187 LIVRES... ACHETONS LIVRES variés. Service à domicile, 524-2819... 524-2819...

188 BUREAUX A LOUER... A QUEBEC, sur GRANDE-ALLEE bureau luxueux à frais partagés... 319-8878...

189 LIVRES... ACHETONS LIVRES variés. Service à domicile, 524-2819... 524-2819...

190 BUREAUX A LOUER... A QUEBEC, sur GRANDE-ALLEE bureau luxueux à frais partagés... 319-8878...

MARCHANDISES ET SERVICES

Marché aux puces... Si vous faites 15 \$ et plus d'interurbains par mois, abonnez-vous au plan d'économie INTERMAX et réalisez d'importants rabais \$\$\$.

Marché aux puces... 2 lignes d'annonces 4 jours consécutifs pour seulement 14.19 \$ + taxes (7.10 \$ par ligne additionnelle).

Marché aux puces... Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux.

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Marché aux puces... Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

228 EQUIPEMENTS DE BUREAU... A BON PRIX, bureaux, chaises, filières, néons et usages, gros et détail, Snowdon, 866-3807...

229 EQUIPEMENTS DE BUREAU... ACHAT, vente, aménagement bureaux, magasin, école, fabricant, neuf usages, gros et détail, 278-7614...

230 EQUIPEMENTS DE BUREAU... BUREAUX professionnels, cravates, divan, comme neufs, très bon prix, 437-6605...

231 MACHINERIE, OUTILS... GENERATRICE à essence 1800 R.P.M., 5000 watts, 1295 \$, 963-1014...

232 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX... ELEVATEUR à fourchette, élect. Clark TM12, 3 roues, 2 tonnes, 9000 \$... 434-6515...

233 DE CONSTRUCTION... AI LIQUIDATION: portes acier, fenêtres, portes vitrées, thermos, 50 \$ pi car, soffite, mini-couleur, 2 1/2 \$ à 3 \$... 815-8113...

234 LIVRES... ACHETONS LIVRES variés. Service à domicile, 524-2819... 524-2819...

235 BOIS DE FOYER... BOIS sec, semi-sec. Bois d'allumage, Bois de chauffage rapide. 514-439-9799...

236 ON DEMANDE A ACHETER... ACHAT meubles usagés, antiques, sofa à recouvrir. V.G.C., 735-4286... 722-8741...

237 VENTE DE GARAGE... 5 JOURS SEMAINE, 9h à 18h. Tout, tout, tout! 2330 Air, 234-3631...

238 ENTRETIEN DE LA MAISON... FERAIS entretien ménager. Expérience, 844-1809...

239 MAITRES ELECTRICIENS... ENTRETIEN, rénovation, chauffage, André Blais Electricité, 471-0232...

240 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

241 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

254 PLANCHERS... EXCELLENT sablage, 0.85 \$ car. Cristal, Teinture, Omar, 484-3397...

255 PEINTURE... PEINTURE, rénovation, plâtre, gypse etc. Concept S.L., 745-6782...

256 TRANSPORT, DEMENAGEMENT... A bas prix, ACE Deménagement (Montréal), longue distance. Estimation gratuite. Roger 939-1533...

257 MACHINERIE, OUTILS... GENERATRICE à essence 1800 R.P.M., 5000 watts, 1295 \$, 963-1014...

258 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX... ELEVATEUR à fourchette, élect. Clark TM12, 3 roues, 2 tonnes, 9000 \$... 434-6515...

259 MAITRES ELECTRICIENS... ENTRETIEN, rénovation, chauffage, André Blais Electricité, 471-0232...

260 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

261 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

262 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

263 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

264 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

265 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

266 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

267 ENTREPRENEURS... PLATRIER, joints, moulure plâtre, 454-7261 Gignac, 471-0232...

260 PROFESSIONNELS... DIVORCE à l'amiable, nature, accord, avis, rapide 734-6311...

264 TRAITEMENT/TEXTES TRAVAIL BUREAU... C.V., traitement de texte, correction d'impression, laser, 852-2018...

265 PREPARATION DE C.V. AACHO, C.V., production, 7 bureaux, 7 jours, 228-7131...

270 SOINS THERAPEUTIQUES... AUX 4 MAINS, pour connaître le maximum de relaxation, 572-7371...

271 SOINS THERAPEUTIQUES... CENTRE massage chinés-massage, 488-4174...

272 SOINS THERAPEUTIQUES... CHINOIS, Shiatsu, École, Europe, Russie, 3 ave Cornwall, 738-7917...

273 SOINS THERAPEUTIQUES... MASSO-THERAPIE: européen, coréen, thérapeutiques, fres, relaxation, 933-9890...

274 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

275 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

276 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

277 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

278 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

279 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

280 SOINS THERAPEUTIQUES... STUDIO K Mossotihera, 1414, Drummond, suite 923, 843-7314...

Marché aux puces

Vendez de tout

2 lignes d'annonces 4 jours consécutifs pour seulement 14.19 \$ + taxes

(7.10 \$ par ligne additionnelle)

Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux.

Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication.

On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 4 jours de publication.

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Avis

</

TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES

CAVALIER LE 92, 70 000 km. ABS. L'année Ford 363-3673. CAVALIER RS 31, 91, cil, tout équipé, 4800 \$ nég. 670-7177. CAVALIER RS 85, 6 cyl, man, 17000 km, équipé, 4000 \$.

CROWN Victoria 95, 33 000 km, tout équipé, 21 495 \$, 670-7177. L'année Ford 363-3673. CUTLASS Supreme 91, 4 portes, tout équipé, 108 000 km, bleu, très propre, 4000 \$.

GRAND AM SE 89, grise, 120 000 km, nouveau, 5750 \$, 441-0572 Guy. GRAND AM 1992, 4 portes, équipé, 74 000 \$, 585-9277. GRAND AM 88, 4 portes, équipé, 3795 \$, M.C.M. 455-4948.

HONDA Civic LX 1992, cil, bal, gar, 10 995 \$, L.A.L. 629-5344. HONDA Civic LX 90, 4 portes, bal, A-1, 6950 \$, Amvco 440-8510. HONDA Civic LX 91, 5 portes, équipé, 6895 \$, J.P.R. Auto 440-4284.

JETTA GL 92, 10 ans, man, cil, 50 000 km, 13 900 \$, 946-1791. JETTA GL 94, turbo diesel, 23 000 km, 'cruise' alarme, gar., 15 500 \$, S.D. Autos 952-9908.

CAVALIER LE 92, 70 000 km. ABS. L'année Ford 363-3673. CAVALIER RS 31, 91, cil, tout équipé, 4800 \$ nég. 670-7177.

CROWN Victoria 95, 33 000 km, tout équipé, 21 495 \$, 670-7177. L'année Ford 363-3673. CUTLASS Supreme 91, 4 portes, tout équipé, 108 000 km, bleu, très propre, 4000 \$.

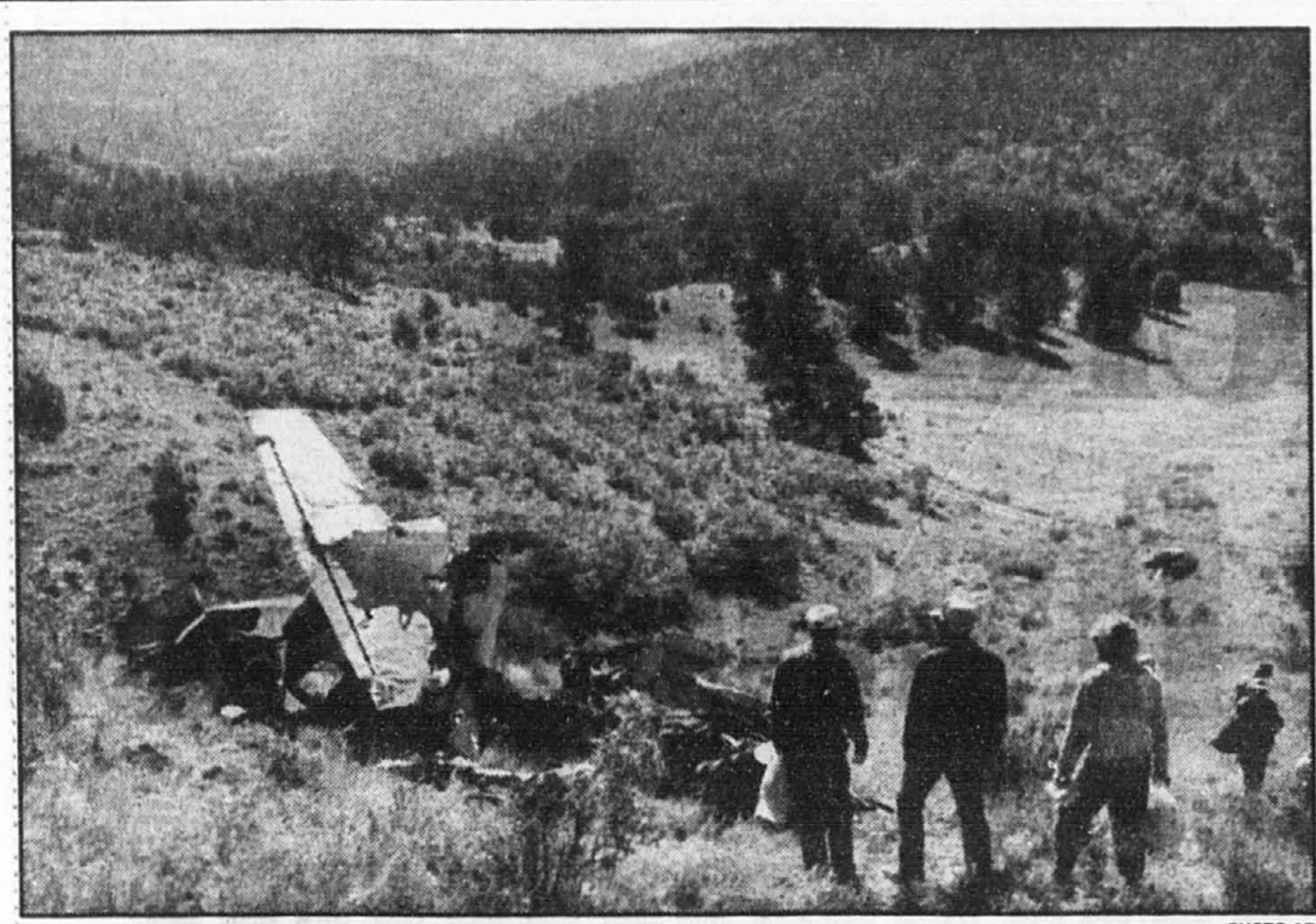
GRAND AM SE 89, grise, 120 000 km, nouveau, 5750 \$, 441-0572 Guy. GRAND AM 1992, 4 portes, équipé, 74 000 \$, 585-9277.

HONDA Civic LX 1992, cil, bal, gar, 10 995 \$, L.A.L. 629-5344. HONDA Civic LX 90, 4 portes, bal, A-1, 6950 \$, Amvco 440-8510.

JETTA GL 92, 10 ans, man, cil, 50 000 km, 13 900 \$, 946-1791. JETTA GL 94, turbo diesel, 23 000 km, 'cruise' alarme, gar., 15 500 \$, S.D. Autos 952-9908.

ROGER FOURNIER Les Sirènes du St-Laurent. «Bed», on sortait du «bed» avant le lever du soleil, etc. C'est à croire que le métier de bûcheron avait été inventé par les Anglais.

Après ce divertissement, assorti de l'abattage de rats qui s'étaient montrés le nez, on se mettait au lit. Dans un «campe» de bûcherons, le mot lit n'existait pas. On se jetait sur son «bed», on fabriquait son



Écrasement mortel

Des enquêteurs ont inspecté hier l'épave d'un petit avion qui s'est écrasé dimanche près de Westcliffe, au Colorado, tuant les cinq personnes à bord, dont deux enfants. Toutes les victimes résidaient à Colorado Springs.

PHOTO AP

Des restes du Phare d'Alexandrie sont retrouvés sous la mer

Agence France-Presse
ALEXANDRIE

■ D'énormes blocs retrouvés dans la mer devant Alexandrie appartiennent à coup sûr à l'une des sept merveilles du monde, le Phare d'Alexandrie, disparu au XIV^e siècle, soutient l'archéologue français qui dirige les fouilles.

« C'est le Phare », déclare Jean-Yves Empeur, directeur du Centre d'études alexandrines.

Les fouilles sous-marines ont permis d'explorer une forêt de colonnes, statues et tronçons d'obélisques, restes du Phare mais aussi de palais et monuments construits sous les Ptolémées avec des pièces pharaoniques.

Les deux hectares du site sont menacés par le béton : la pose de brise-lames pour protéger le fort mamelouk de Qaitbay, construit au XV^e siècle sur l'emplacement du Phare, devrait reprendre sitôt repêchées, début octobre, une trentaine de plus belles pièces.

La taille de certains blocs, de 50 et 75 tonnes, « est inconnue dans des monuments normaux », selon M. Empeur.

« Ce sont des éléments qui appartenaient à un monument extraordinaire : le Phare », ajoute-t-il.

Il cite aussi la découverte d'« éléments architecturaux pou-

vant être des parties du Phare » et la disposition des blocs en ligne au fond de la mer, « certains s'étant visiblement fracassés en tombant d'un monument », à la pointe nord-est du site de Pharos.

Le Phare avait été bâti au III^e siècle avant Jésus-Christ sur cette île, aujourd'hui soudée à la côte. Voyageurs et historiens l'ont décrit comme une tour de trois étages, haute de 120 mètres avec un feu allumé au sommet. Ravagé par le temps et les tremblements de terre, ses restes ont servi à construire le fort mamelouk.

« Il est vrai que nous n'avons pas trouvé l'inscription (en grec apposée sur le Phare, dédiée aux dieux protecteurs des marins), ni la statue placée au sommet », reconnaît M. Empeur.

De plus, les blocs sont en granit, alors que le Phare était décrit comme couvert de pierre blanche, « sans doute un placage de marbre ».

Mais selon lui, leur taille exclut que les blocs proviennent d'un temple ou des matériaux jetés pour bloquer le port par les Mamelouks après une razzia de Croisés restés dans la région en 1365.

« Si nous pouvions fouiller sous le béton, nous trouverions d'autres choses », pense-t-il.

Les fouilles, entamées à l'automne 1994, ont repris à grande

échelle en mai grâce aux 340 000 \$ de la Fondation Elf Aquitaine et d'une compagnie audiovisuelle française, Gédéon, avec l'exclusivité des images.

Une trentaine de plongeurs, français et égyptiens, élaborent la première carte du site. Des spécialistes sont attendus fin octobre pour déterminer, en étudiant les coquillages, le niveau de l'eau dans l'Antiquité.

La moisson ravit les égyptologues : « Presque toutes les inscriptions mentionnent les dieux d'Héliopolis (nord du Caire), confirmant que cette ville a servi de carrière », explique le Français Jean-Pierre Cortegiani, qui participe aux plongées.

Outre une douzaine de sphinx, dont l'un porte la titulature de Psammétique II (début du VI^e siècle avant Jésus-Christ), des colonnes papyrifères, un morceau d'obélisque de Séthi I^{er}, une couronne hatorique, le buste d'une statue féminine ptolémaïque ont été retrouvés, ainsi qu'un torse masculin de 4,55 mètres de hauteur, appartenant à une statue qui devait mesurer 13 mètres. Elle pourrait fournir le pendant de celle d'Isis, repêchée voilà 30 ans après la découverte du site par un plongeur amateur.

Dans une mer troublée par un égout proche, les plongeurs ont eu quelques surprises : des semaines durant, ils sont passés sans la voir à côté d'une imposante tête masculine.

Les Chevaliers de Colomb seront plus visibles

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Perçu comme un ordre mystérieux avec ses rites d'initiation obscurs et ses signes secrets par lesquels se reconnaissent les membres, les Chevaliers de Colomb se donneront une image plus transparente et moins secrète avec l'arrivée du nouveau « député d'État » de l'organisme, André Normand.

Ce directeur général du centre de service à la Caisse populaire de Pointe-Gatineau a été élu par plus de 1 100 membres au cours

du congrès provincial en avril dernier. Il a été officiellement intronisé dans ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet. Cet honneur va lui permettre au cours de la prochaine année de représenter le Québec sur la scène internationale.

« Les Chevaliers de Colomb ne sont plus ce qu'ils étaient », soutient M. Normand.

Ce mouvement laïc de secours mutuel composé exclusivement d'hommes catholiques continue sa mission d'aider la veuve et l'orphelin et d'être le bras droit de l'Église, mais il sera plus souvent sur la place publique, pro-

met M. Normand, et plus visible. « Dans le passé, les membres étaient discrets et on ne faisait pas parler de nous quand on faisait une bonne action. On demande de plus en plus à nos membres de faire connaître l'ordre. Je veux plus de transparence », souligne M. Normand.

Ce n'est donc pas par hasard qu'il a choisi comme devise cette année « Porte ouverte vers l'avenir ».

Signe d'ouverture, les Chevaliers de Colomb ont déposé un mémoire aux états généraux de l'éducation, le deuxième seulement en près de 100 ans.

L'intrus des réceptions officielles livre quelques-uns de ses secrets...

Agence France-Presse
PARIS

■ Claude X, devenu l'intrus le plus célèbre des réceptions officielles françaises, doit ses succès à quelques recettes simples et à une extraordinaire prédisposition pour les mondaines.

Révélaté au public par l'hebdomadaire VSD, qui le montre en compagnie du chef de l'État néogauliste Jacques Chirac, et de son prédécesseur socialiste François Mitterrand ou d'Alain Delon, présent sur les négatifs photos des agences de presse, dont ceux de l'AFP, Claude X, de son vrai nom Claude Khazizian, 64 ans, a inscrit à son palmarès une série de « coups » dont l'audace fait pâlir de jalousie plus d'un reporter.

Comment s'est-il fait photographe au Palais de l'Élysée, le 8 mai, avec MM. Mitterrand et Chirac et 61 chefs d'État et de gouvernement ?

Ce retraité de l'organisme des paris hippiques PMU, toujours impeccable dans un costume croisé, refuse d'expliquer comment il a déjoué les barreaux de sécurité.

« Il y avait de l'émotion, a-t-il confié à l'AFP. À chaque fois que je faisais un pas, je me disais : 'je vais m'en aller, on va me demander qui je suis'. En fait, on est arrivé à l'apéritif. Puis il y a eu la photo. J'étais en discussion avec quelques chefs d'État. Tout le monde était heureux. Les gens n'étaient pas la pour parler politique, mais pour se détendre. »

« Au moment de se mettre à table, je me suis dit : 'je m'en vais'. Mais j'ai repéré une place sans étiquette, peut-être un invité absent. Je me suis assis. Si je n'avais pas eu cette chance, je serais parti, après avoir salué le président. »

Le 14 juillet, fête nationale française, il est en service commandé pour l'émission de France 2 *La preuve par l'image*, que la chaîne publique décidera finalement de déprogrammer pour des raisons déontologiques.

« Bardé d'électronique », équipé d'une caméra cachée, il atteint, « décontracté », la tribune offi-

cielle, Place de la Concorde. « Il y avait des places marquées de rouge pour le gouvernement. 'Ne soyons pas trop gonflés', ai-je pensé, et je me suis assis en arrière. A un certain moment, je suis descendu, et je me suis approché de Chirac, qui était tout seul. Je lui ai dit 'Monsieur le président, permettez-moi de vous féliciter'. 'Bien sûr', a-t-il répondu, en me serrant la main. »

« Tiens, Eltsine vient à Rambouillet à la fin du mois prochain », se souvient-il soudain, en consultant son agenda. Et, le regard rieur : « Je ne sais pas encore si je serai assis à sa droite ou à sa gauche. »

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- BOILEAU, Lise
- BROSSARD, Germaine
- DANSEREAU, J. Alexander Bruno
- DELISLE (Lucien)
- DUPUIS, Clovis
- FORTE, Germain
- GAGNON, PANNETON (Alicé)
- GAUTHIER, S. Justin
- IZZI, Philippe (Dino)
- LACOURSE, Adrien
- LECLAIR, Claire
- MC CALL, LANDRY (Lily)
- RENAUD, Gilles
- RICARD, Fernand
- RODRIGUE, Maurice
- SAVAGE, DEPELTEAU (Lucette)
- STABILI, Mathieu
- THERIAULT-LANTAGNE, Marguerite
- TOUGAS, Gaston
- LECLAIR, Claire

NECROLOGIE

GASTON TOUGAS
Paisiblement, à Montréal, le 23 septembre 1995, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Gaston Tougas, épier, ancien secrétaire de Métro-Richelieu Inc. Il laisse dans le deuil son épouse, Cécile Poupart, ses enfants: Micheline (André Bélanger), Claude, épier, (Lise Simonneau), Francine (Pierre Grenier, ing.) et Louise (W.Robert Laurier, FCA), son gendre, John H. Braden (feu Nicole Tougas), ses petits-enfants: Stéphane Tougas, Patrick Braden, Chantal Tougas, Nathalie, Josée et Julie Grenier, Isabelle, W. Frédéric et Eve Laurier, ses arrière-petits-enfants, ses frères Paul et Roland, sa sœur Thérèse, neveux et nièces, parents et amis. Exposé lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au Salon Sansregret 318 est, rue Ontario Montréal, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant à 11 h à l'église St-Émile (3333 est, rue Sherbrooke), Montréal. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BROSSARD (Poissant) Germaine
De Longueuil, le 24 septembre 1995, à l'âge de 82 ans, est décédée Germaine Poissant, épouse de feu Alexandre Brossard. Elle laisse dans le deuil ses enfants Fleur-Ange, Marie-Marthe (Denise Babeu), Jacqueline (Jean Barbeau), Louise (Michel Monette), Jocelyne, Yolande (Gilbert Cararamanlian), Diane (Carlos Martinez), Germain (Gabrielle Miron), Jean-Roger (Sylvie Trudeau), ses six petits-enfants, son frère Alcedor Poissant (Cécile Diamond), ses belles-soeurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux amis. Exposée à La Maison Dorche 505 Ouellet, rue St-Jacques, Longueuil. Les funérailles seront célébrées le mercredi 27 septembre à 15 h en l'église co-cathédrale St-Antoine, angle chemin Chambly et St-Charles et de la, au cimetière La Prairie, lieu de la sépulture. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi à compter de 12h30.

DELISLE, Lucien
A Montréal, le 24 septembre 1995, à l'âge de 91 ans, est décédé Lucien Delisle, époux de Paulette Surprenant. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Marcel (Fleurlette Langlois), Ghislaine (Jean-Guy Lecons), Gilles (Jeannine Lamere), Huguette (Jean Darveau), Denis (Madeleine Gauthier), Rejean (Denise Paquet), Serge, Michèle (Gaston Desrosiers); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses sœurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé au Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie Limitée 6700, Ruebrien est. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 septembre à 14 h en l'église Notre-Dame-du-Foyer (Bellechasse et 40e ave.) et de la au cimetière Repas St-François. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi à compter de 11 h.

DUPUIS, Clovis
Au C.H.R.D.L. de Joliette, le 24 septembre 1995, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clovis Dupuis, époux de Madeleine Chalifoux, demeurant à St-Jacques-de-Montcalm. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mario (Christiane Cloutier), André (Melodie Trenter), France (Jacques Trudeau), Daniel, Carole (Raymond Leroux), Jacques (Julie Boucher), Sylvain (Andrée Côté), Suzie; dix petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Clément Chalifoux, sœur Zoé Chalifoux s.s.a., M. et Mme Gerald Chalifoux, M. Antonio Johnson, Mme Lucie Bouchard-Chalifoux, autres parents et amis. Exposé le mercredi 27 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h à la résidence funéraire André Légaré inc. 8, rue Venne St-Jacques de Montcalm. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre à 14 h en l'église de St-Jacques-de-Montcalm. Inhumation au cimetière du même endroit. Direction funéraire: André Légaré inc.

GAGNON, PANNETON Alice
A son domicile de Mont St-Hilaire, dimanche le 24 septembre 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Alice Gagnon, épouse de feu Roger Panneton. Elle laisse dans le deuil ses fils Laurent et Jacques; ses petits-enfants: France, Pierre Denis et Alain; sa cousine Madame Pauline Thum et de nombreux amis. Une attention toute spéciale au personnel du Manoir Grand Moulin à Deux-Montagnes, pour leur aide précieuse et l'accompagnement prodigués. Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dalloire inc 528, Rachel est. Pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, 750, Rue Roy est, où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Jardin Commémoratif Rideau, à Dollard-des-Ormeaux.

LACOURSE, Adrien
A son domicile de Mont St-Hilaire, dimanche le 24 septembre 1995, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Adrien Lacourse, ex-employé des Assurances Phoenix du Canada, époux de feu Florestine Phaneuf. Il laisse dans le deuil ses fils: Claude (Marie-France Deslauriers), Léo (Lise Forest), grand-père de Anne-Marie, Caroline, Geneviève, Elaine et Daniel. Il sera inhumé mercredi le 27 septembre au salon Maurice Demers inc. 231, boul. Laurier Beloeil. De 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Le service aura lieu jeudi le 28 septembre à 14 h, en l'église St-Mathieu de Beloeil. Le salon ouvrira ses portes à midi, jeudi.

LECLAIR, Claire (McDuff)
Subitement, le 24 septembre 1995, à l'âge de 86 ans, est décédée Claire McDuff, épouse de Paul Leclair. Elle laisse dans le deuil ses filles Ghislaine (Edmond Deslauriers), Lucie (André Robillard), ses fils Pierre, René et André; ses belles-filles, plusieurs parents et arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses sœurs et belles-soeurs ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée au Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée 790 av. St-Croix Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 septembre à 11 h en l'église St-Sixte (angle de l'église et Marcel Laurin) (boul. Laurentin). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

GAUTHIER, S. Justin
A Montréal, le 24 septembre 1995, à l'âge de 72 ans, est décédé Justin S. Gauthier, époux de Thérèse Lia. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Francine (Albert Vanden Abeele, Gisele (Pierre Cusson), Rose (Giovanni Petrillo); ses petits-enfants: Melissa, Maxime, Vanessa; ses sœurs: Jeanne Lafleur, Madeleine Mercier; ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire Magnus Poirier inc 7388, Vieux St-Leonard. Une réunion de prières aura lieu à la chapelle, mercredi le 27 septembre à 21 h 30, suivie de la crémation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h 30. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

IZZI, Philippe (Dino)
Paisiblement, à l'hôpital Générale de LaSalle, le 24 septembre 1995, est décédé M. Philippe (Dino) Izzi, époux de Agnes Fulton. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Debbie, Sandy (Dennis O'Connor), Nick (Diane Claridge), Betty, Dino (Carole Cholette), Carlo et Valérie; 10 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Anne, Millie, Vincent, Dominic et Helen; ses beaux-frères et belles-soeurs, Phil était le propriétaire de Nettoyeur Dino, de ville LaSalle. Exposé aux salons funéraires Feron's 1010 Shevchenko ville LaSalle. Un service religieux sera célébré le jeudi 28 septembre à 10 h en l'église St-John Brebeuf, 7777, rue Georges, ville LaSalle, suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dames-Neiges. Des dons au "St-John Brebeuf Roof Fund" ou à l'hôpital Générale de LaSalle, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 19 à 21 h et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

MC CALL, LANDRY Lily
A Dorval, le 22 septembre 1995, à l'âge de 89 ans, est décédée Lily Landry, épouse de feu Patrick Mc Call, précédée par sa sœur Jeanne Landry, le 23 avril 1995. Elle laisse dans le deuil ses 5 enfants: Mac Groulx (Yvon Boyer), Doris Ward, Donald (Mary Varanese). Elle laisse également ses petits-enfants: Johanne, Alain (Daria) Groulx, Debbie, Patrick (Jennifer), Michael Ward, Marisa (Serge), Patricia, John (Rose-Mary) Mc Call, ainsi que 9 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Exposée au Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée 1750, Notre-Dame Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 septembre à 13h30 en l'église Sts-Anges, 1400, boul. St-Joseph, Lachine et de la au cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

NECROLOGIE

FORTE, Germain
Paisiblement à son domicile, le 25 septembre 1995, est décédé à l'âge de 74 ans, M. Germain Forté, traité de la Stelco, époux de feu Bernadette Lizé. Il laisse dans le deuil son frère Laurent, ses belles-soeurs, neveux, nièces et amis. Exposé mercredi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, à la résidence funéraire: Laurent Thériault inc. 1270, rue Laprairie Montréal. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre, à 11 heures, en l'église St-Charles et de la au cimetière Notre-Dames-Neiges. Jeudi, ouverture des 9 heures.

RICARD, Fernand
A l'Institut de Cardiologie de Montréal, le 23 septembre 1995, à l'âge de 47 ans, est décédé Fernand Ricard, aiguilleur à la mise en ondes à la Société de Radio-Canada, époux de Suzanne Ricard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Caroline, sa mère Helène Côté, sa belle-mère Lucienne Chevrier, sa sœur Lise et son conjoint Jacques Charbonneau, sa belle-soeur Anne-Marie Chevrier, neveux et nièces, cousins et cousines, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis) de toujours. Ses sœurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon J.F. Wilson 123, Maple Châteauguay (691-4760). La famille recevra les témoignages d'amitié et de sympathie à compter de 19 heures. S.V.P. pas de fleurs, des dons au Fonds de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal au 593-2525 seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

LISE BOILEAU
A St-Eustache, le 25 septembre 1995, à l'âge de 62 ans, est décédée Lise Boileau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Caroline Blain (Jacques Trépanier), Daniel Blain (Sylvie Carrière), Marie-Claude Blain (François Verdant); 3 petits-enfants: Alexandre, Frédéric et Maude; plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons Guay inc 146, St-Louis St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 septembre à 14 h, en l'église de St-Eustache et de la à la chapelle du Complexe funéraire Guay, 418, boul. Labelle, Rosemère. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer. Heures de visites: mardi 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 12h30.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. L.V.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.D.

RODRIGUE, Maurice
A Ste-Anne-de-Bellevue, le 23 septembre 1995, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Maurice Rodrigue, époux de feu Hélène Foy; demeurant à Laval-des-Rapides. Il ne sera pas exposé. Direction des funérailles confiée au Jardin du Souvenir de l'Estrie. Salon funéraire A. Bélisle 505 Short, Sherbrooke 819-564-6455. La famille et les proches seront présents dès 13 h pour recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres samedi le 30 septembre à 13h30 en l'église St-Thomas d'Aquin de Compton. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit. M. Rodrigue laisse dans le deuil ses enfants Marc (Nicole) de Varennes, Johanne (Benoit) Laval, Jean (Danielle) Québec, Hélène (Bernard) Waterville, Maurice (Claire) St-Constant, sa sœur Geneviève McPherson, son frère Rufus (Olette), ainsi que ses petits-enfants Isabelle, Patrice, Maude, Guillaume, Mali et Léa. En guise de sympathie des dons à la Société canadienne du cancer.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.D.

AVIS LÉGAUX

PRENEZ AVIS que la compagnie 3095-659 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal 15 sept. 1995 L'administrateur, Tong

PRENEZ AVIS que la compagnie 9017-1661 QUEBEC INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution. Date à Montréal, ce même jour de septembre 1995. L'ADMINISTRATEUR, L'ADMINISTRATEUR, ROGERS

PRENEZ AVIS que la compagnie LE CERCLE DES-CRIMÉS DE MONTRÉAL demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal 15 sept. 1995 L'administrateur, John Tung-Nig Tong

PRENEZ AVIS que la compagnie 3090-2555 QUEBEC INC. (d'Épave) demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal 23 sept. 1995 Jacques Bergeron Président

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Qu'arrivera-t-il à la langue française après le référendum

Après un
NON
nous serons
condamnés...

- à assister, impuissants, au déclin du français à Montréal;
- à laisser Ottawa continuer à désinformer nos immigrants en leur cachant que les Québécois forment un peuple distinct et en leur laissant entendre qu'il n'est pas nécessaire qu'ils fassent des efforts pour s'intégrer à la société québécoise;
- à laisser les cours fédérales continuer à faire des trous dans la loi 101 et à élargir encore l'accès à l'école anglaise par la porte d'en arrière.

**SURTOUT, LE NON, C'EST UNE INVITATION
À FAIRE DES QUÉBÉCOIS UN PEUPLE
FOLKLORIQUE.**

«Quand vous me regardez et m'écoutez parler en anglais, vous savez que je suis distinct. Tout le monde knows that I'm French when I speak English.»

- Jean Chrétien, le 12 septembre dernier.

Bref, après un **NON**, être «distinct» voudra dire: parler anglais avec un accent!

Avec un
OUI
nous
pourrons...

- éviter que les francophones deviennent minoritaires à Montréal;
- contrôler complètement notre immigration et aider les néo-Québécois à s'intégrer à notre société;
- immédiatement augmenter la place du français au Québec puisque toutes les entreprises réglementées par le fédéral devront enfin donner la prédominance au français.

SURTOUT, NOUS SERONS RESPECTÉS.

Tant que nous serons une minorité, nous serons traités comme une minorité.

Avec un **OUI**, enfin majoritaires, nous vivrons dans un pays où, par exemple, le capitaine des Canadiens de Montréal trouvera tout à fait normal de respecter la langue de la majorité.

Vous désirez en savoir plus long?

Procurez-vous *Le coeur à l'ouvrage*, disponible partout à travers le Québec.

**À l'avenir,
nous dirons**

OUI!


Le Conseil
de la SOUVERAINETÉ
du Québec